

PRÊTS POUR L'AVENIR

Stella-Jones Inc. (« Stella-Jones » ou la « Société ») est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits en bois traité sous pression. Sa position bien établie prend assise sur des données fondamentales robustes dans ses secteurs d'activités et tire parti de son réseau de 45 usines de traitement du bois d'un océan à l'autre en Amérique du Nord. La situation financière solide de Stella-Jones, jumelée à son orientation stratégique visant à garantir l'approvisionnement pour répondre à la demande à long terme pour ses produits d'infrastructures, lui permet de continuer à poursuivre des occasions de croissance, tout en maintenant sa réputation de service à la clientèle exceptionnel grâce à sa gamme de produits, ses capacités d'approvisionnement fiables, ainsi qu'à son réseau de fabrication et de distribution.

L'excellente performance de Stella-Jones en 2023 est en grande partie attribuable au degré de préparation de la Société à saisir les occasions. Forte de son expertise opérationnelle, de la solidité des relations qu'elle entretient avec ses clients et des renseignements stratégiques qu'elle maintient à jour sur ses secteurs d'activités,

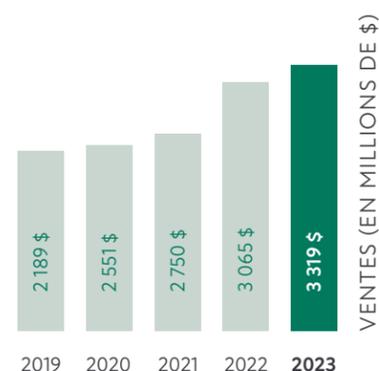
STELLA-JONES EST PRÊTE
POUR L'AVENIR ET SE
TROUVE DANS **UNE**
POSITION AVANTAGEUSE
POUR POURSUIVRE SA
CROISSANCE.



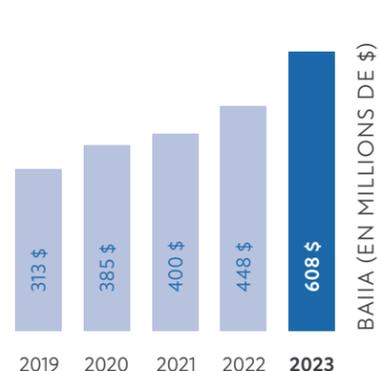
TABLE DES MATIÈRES

2023 en chiffres	03
Historique des cinq derniers exercices	04
Aperçu général et acquisitions importantes	05
Notre réseau nord-américain	06
Message de la présidente du conseil d'administration	07
Message du président et chef de la direction	09
Survol des catégories de produits	11
Survol des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	15
Rapport de gestion	17
États financiers consolidés	53
Annexe - Rapport sur l'esclavage moderne	111
Information sur l'action	115
Conseil d'administration et équipe de direction	116
Renseignements sur la Société	117

2023 EN CHIFFRES

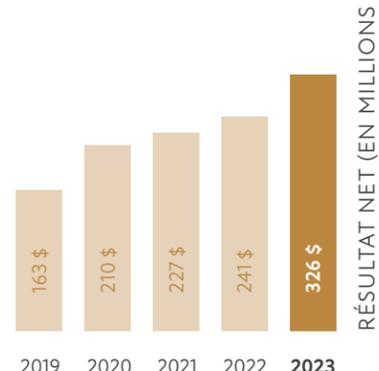


Les ventes ont progressé de 8 % pour se chiffrer à 3,3 milliards \$, marquant ainsi une 23^e année de croissance continue des ventes pour Stella-Jones.



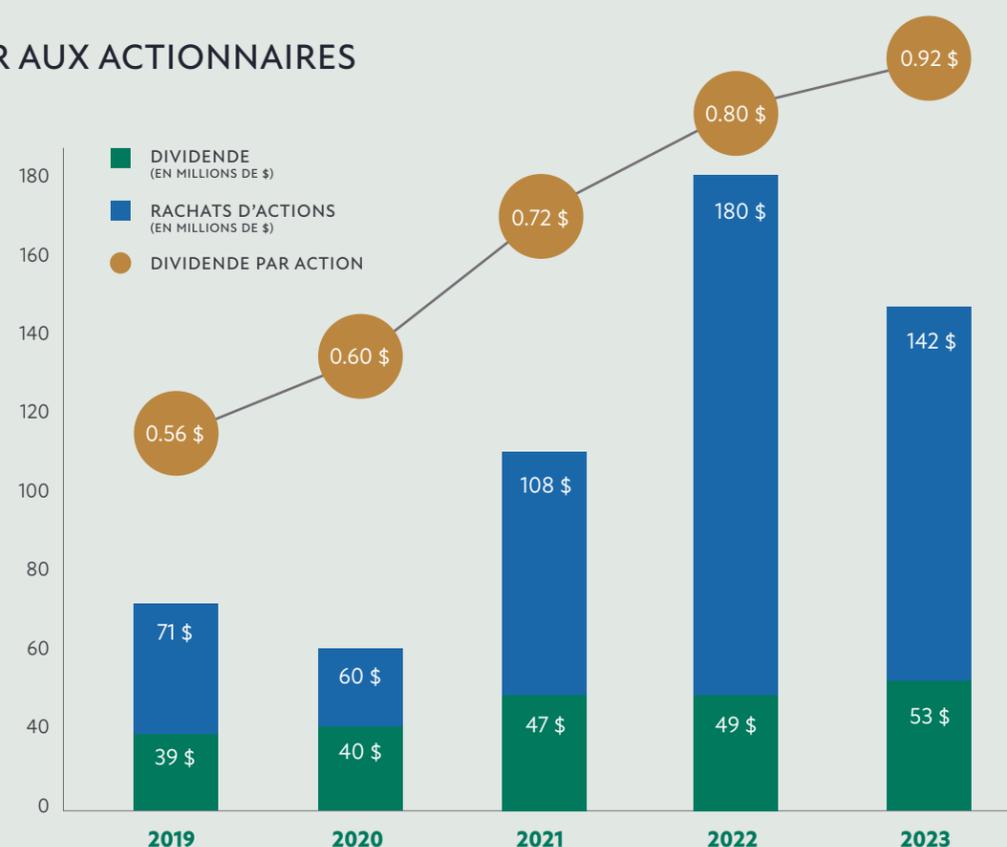
Augmentation record de 36 % du BAIIA¹ qui s'est élevé à 608 millions \$ en 2023, alimentée par la croissance de la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics.

La marge du BAIIA en 2023 de 18,3 % a profité d'une composition des ventes plus avantageuse et affiche une hausse de 370 points de base par rapport à 2022.



Le résultat net a augmenté de 35 % pour atteindre 326 millions \$ en 2023.

RETOUR AUX ACTIONNAIRES



¹ Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

HISTORIQUE DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INDICATEURS CLÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

2023 2022 2021 2020 2019

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les ratios financiers

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes	3 319	3 065	2 750	2 551	2 189
BAIIA ¹	608	448	400	385	313
Résultat d'exploitation	499	359	326	309	242
Résultat net	326	241	227	210	163

SITUATION FINANCIÈRE

Fonds de roulement	1 563	1 324	1 146	1 101	1 010
Total de l'actif	3 708	3 073	2 665	2 426	2 281
Dette à long terme ²	1 316	941	734	606	605
Obligations locatives ²	294	167	144	139	118
Capitaux propres	1 652	1 557	1 448	1 373	1 288

DONNÉES PAR ACTION

Résultat par action ordinaire - de base et dilué	5,62	3,93	3,49	3,12	2,37
Valeur comptable	29,05	26,34	22,71	20,75	19,10
Dividendes déclarés par action	0,92	0,80	0,72	0,60	0,56

RATIOS FINANCIERS

Marge du BAIIA ¹	18,3 %	14,6 %	14,5 %	15,1 %	14,3 %
Marge d'exploitation ¹	15,0 %	11,7 %	11,9 %	12,1 %	11,1 %
Rendement sur les capitaux propres moyens ¹	20,3 %	16,0 %	16,1 %	15,8 %	12,7 %
Rendement du capital moyen utilisé ¹	15,8 %	13,4 %	13,7 %	13,7 %	11,6 %
Ratio du fonds de roulement ¹	5,07	6,11	5,74	6,05	6,55
Dette nette sur la capitalisation totale ¹	0,49:1	0,42:1	0,38:1	0,35:1	0,36:1
Dette nette sur le BAIIA ¹	2,6 x	2,5 x	2,2 x	1,9 x	2,3 x

¹ Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

² Incluant la partie courante.

APERÇU GÉNÉRAL¹

Stella-Jones est un chef de file dans la fourniture de produits d'infrastructures en bois traité et fournit des poteaux en bois aux grandes sociétés de services publics d'électricité et de télécommunications du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants nord-américains de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre à usage résidentiel de première qualité et d'accessoires destinés à des applications extérieures pour le secteur des matériaux de construction.



23 années consécutives de croissance des ventes



74 % des ventes générées aux États-Unis



Modèle d'affaires résilient axé sur l'expansion de la capacité et le maintien de stocks adéquats pour répondre à la demande à long terme des clients



Vastes activités d'exploitation à travers l'Amérique du Nord qui comprennent 45 installations de traitement du bois et une distillerie de goudron de houille



Réputation bien établie renforcée par un service à la clientèle de grande qualité et d'importantes capacités d'approvisionnement, de fabrication et de distribution



Plus de 2 900 employés à travers l'Amérique du Nord

ACQUISITIONS IMPORTANTES

BALDWIN POLE AND PILING

DESCRIPTION Activités de traitement de poteaux en pin jaune du Sud, avec des installations à Bay Minette, en Alabama et à Wiggins, au Mississippi

VALEUR Accroît la capacité de Stella-Jones à répondre aux besoins croissants des sociétés nord-américaines de services publics pour les poteaux grâce à l'ajout de deux usines de traitement au réseau continental de la Société

CONTREPARTIE TOTALE 64 millions \$

BALFOUR POLE CO.

DESCRIPTION Activités d'écorçage et de séchage de poteaux destinés aux sociétés de services publics situées à Baconton, en Géorgie

VALEUR Renforce les capacités d'approvisionnement en pin jaune du Sud, apporte de la capacité supplémentaire de séchage du bois, permet des économies de coûts et accroît l'efficacité opérationnelle

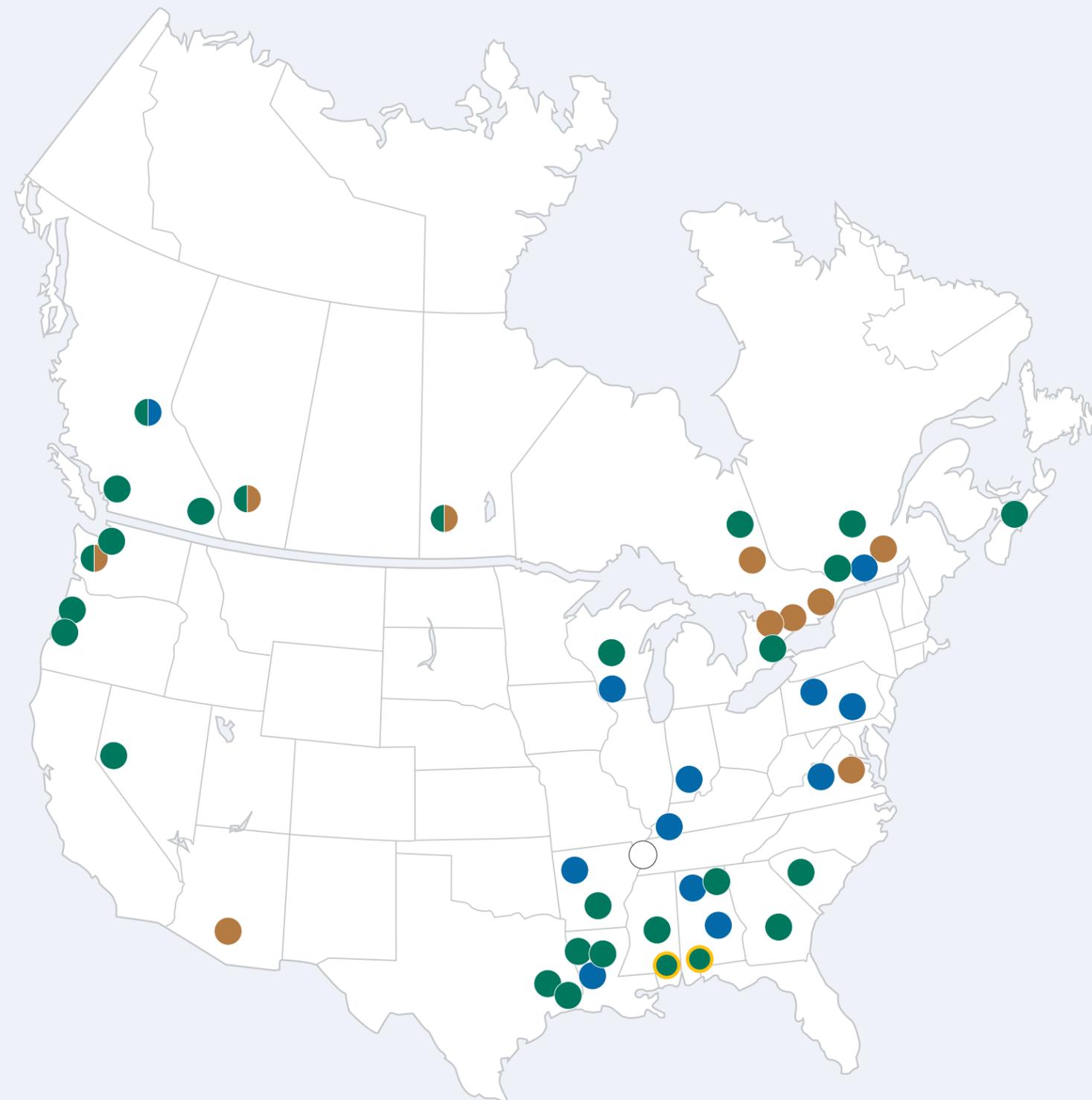
CONTREPARTIE TOTALE 20 millions \$

INDUSTREE POLE & PILING, LLC

DESCRIPTION Actifs d'écorçage et de séchage de poteaux destinés aux sociétés de services publics situés à Goodwater, en Alabama

VALEUR Augmente la capacité d'approvisionnement et de séchage de Stella-Jones pour répondre à la demande croissante des clients pour des poteaux en pin jaune du Sud

CONTREPARTIE TOTALE 16 millions \$



NOTRE RÉSEAU NORD-AMÉRICAIN

LÉGENDE

- Poteaux destinés aux sociétés de services publics
- Traverses de chemin de fer
- Bois d'œuvre à usage résidentiel
- Distillerie de goudron de houille
- Acquisition en 2023 de Baldwin Pole and Piling

UN MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CHERS ACTIONNAIRES,

Au cours de ce dernier exercice, notre conseil d'administration a pris de nombreuses mesures pour rehausser encore davantage la qualité de notre gouvernance d'entreprise et renforcer l'orientation stratégique de la Société. L'élargissement voulu du champ d'action du Conseil a été effectué dans le but d'être prêts pour l'avenir et a été soutenu par des initiatives dans l'ensemble de l'organisation pour renforcer la durabilité, la sécurité et la qualité de nos nombreux lieux de travail et de nos effectifs en expansion.

L'importance que nous accordons à la gouvernance est indissociable de l'attention que nous portons à nos activités. Nous avons enregistré une croissance financière record grâce à la planification réfléchie de notre équipe de direction et à son engagement de longue date à être prêts, tant au chapitre de la capacité de production que de la chaîne d'approvisionnement. Et nous avons terminé l'année 2023 avec une confiance encore plus grande dans notre faculté à répondre aux besoins de toutes nos parties prenantes, aujourd'hui et demain.

RENFORCEMENT DE NOTRE GOUVERNANCE

En 2023, notre objectif était de continuer à renforcer nos protocoles de gouvernance d'entreprise, d'améliorer notre surveillance et d'assister au lancement réussi des initiatives en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Je suis heureuse de vous annoncer que nous avons réalisé des progrès notables sur tous ces fronts.

Après avoir élargi son mandat pour y inclure la surveillance de la cybersécurité et des risques pour la confidentialité des données en 2022, notre comité d'audit a ajouté l'évaluation des transactions avec des parties liées en 2023. Cette année, sous la direction du comité d'audit, la direction a élaboré un nouveau plan d'intervention en cas d'incident de cybersécurité, instauré une formation obligatoire sur la cybersécurité à l'échelle de l'organisation et mis en œuvre de nouvelles initiatives de gouvernance des technologies de l'information et de confidentialité des données. Le Conseil a également continué à superviser la mise en œuvre du progiciel de gestion intégrée de la Société afin de s'assurer que Stella-Jones dispose des solutions logicielles nécessaires à la poursuite de sa croissance dans les années à venir.

Nos employés sont le fondement de notre entreprise et le moteur de notre succès, que ce soit par des idées novatrices, un

service à la clientèle exemplaire ou l'établissement de relations indispensables. En 2023, nous avons élargi le mandat de notre comité des ressources humaines et de la rémunération (« RHR ») pour y inclure la surveillance de l'attention portée par la direction à l'expérience des employés ainsi qu'aux efforts déployés afin d'attirer, de motiver et de maintenir en poste des talents de haut niveau, autant d'éléments essentiels d'une croissance à long terme. Ces efforts ont été renforcés par notre sondage sur l'engagement des employés mené dans le but d'améliorer l'expérience des employés à tous les niveaux au sein de Stella-Jones.

Le recrutement et le maintien en poste du personnel qualifié passe en grande partie par la rémunération, et nous avons également fait des progrès dans ce domaine. Cette année, nous avons harmonisé davantage notre modèle de rémunération avec les intérêts des actionnaires en incluant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG », qui sont désormais directement liés à la rémunération des dirigeants. En 2023, notre comité RHR a recommandé, et le Conseil a approuvé, un régime d'unités d'actions nouvelles et des exigences en matière d'actionnariat, qui offrent à nos cadres supérieurs des mesures incitatives intéressantes pour atteindre les objectifs de la Société en prenant des décisions favorisant la création de valeur à long terme, et ainsi nous assurer que les intérêts de nos dirigeants sont étroitement alignés sur ceux de nos actionnaires.

Notre politique relative aux droits de la personne, adoptée en 2023, s'harmonise avec la nouvelle loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, ou projet de Loi S-211, et notre politique sur les peuples autochtones, également adoptée en 2023, souligne notre engagement à accroître notre connaissance et notre compréhension des cultures et de l'histoire autochtones pour développer des partenariats collaboratifs avec les peuples autochtones où nous exerçons des activités. À cette fin, Stella-Jones a franchi une étape importante cette année, alors que l'équipe canadienne de la direction a suivi une formation de sensibilisation aux cultures autochtones, une étape clé pour favoriser le développement de relations significatives et mutuellement bénéfiques avec des communautés autochtones et veiller à ce que nos pratiques forestières et notre utilisation de ressources naturelles tirent parti des perspectives autochtones et qu'elles demeurent durables.

Outre ces avancées, notre fonction ESG au sein de Stella-Jones a publié la stratégie ESG de notre Société intitulée « Relier notre avenir durable » qui définit des objectifs mesurables dans

six domaines stratégiques pour permettre à notre Société de prioriser le développement durable, tout en ayant un meilleur impact sur nos employés et notre planète. Notre stratégie ESG officielle est l'aboutissement de plusieurs années de travail et a été élaborée avec la participation de nombreuses parties prenantes, y compris le conseil d'administration.

Stella-Jones a toujours privilégié une culture de la sécurité, et nous sommes fiers d'avoir conclu l'année 2023 avec un taux annuel d'incidents enregistrables inférieur de 8 % à 2022. Le partage de valeurs de sécurité à l'échelle de l'entreprise, la promotion de l'engagement et de la responsabilisation ainsi que l'incitation à la communication en matière de sécurité à tous les niveaux de la Société nous aident à appliquer des normes de sécurité à jour et uniformes partout où Stella-Jones est présente.

Je suis fier de notre conseil d'administration et de sa composition, qui comprend des cadres chevronnés possédant des compétences et une expérience professionnelles reconnues. Déterminés à élargir nos compétences essentielles, nous avons accueilli Michelle Banik en janvier 2024. Michelle est une professionnelle accomplie en ressources humaines, qui apporte au Conseil de vastes connaissances et une expertise approfondie dans les domaines de la gestion et de l'analyse des talents, de l'inclusion et de la diversité, de l'expérience des employés, de la planification de la relève et de la rémunération de la haute direction. Cette plus récente nomination porte à onze le nombre total de membres du conseil, dont dix sont indépendants et cinq sont des femmes, soit au-delà de l'objectif de 30 % de diversité de genre énoncé dans notre politique sur la diversité au sein du Conseil.

PRÊTS POUR L'AVENIR

Grâce au travail acharné de nos employés à travers l'Amérique du Nord, à la planification stratégique de l'équipe de direction et à la supervision de notre conseil d'administration, Stella-Jones se trouve dans une position avantageuse pour saisir les occasions qui se présenteront à elle dans le futur. J'aimerais remercier notre équipe de direction, nos employés et mes collègues du Conseil pour leur contribution à une année 2023 couronnée de succès et pour avoir jeté les bases de notre réussite future.



Katherine A. Lehman

Présidente du conseil d'administration

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

À NOS CHERS ACTIONNAIRES,

À tous points de vue, 2023 a été une année exceptionnelle pour Stella-Jones. Nous avons obtenu d'excellents résultats d'exploitation et financiers, notamment en enregistrant une 23^e année consécutive d'accroissement des ventes, et nous avons affiché une rentabilité record alimentée par une forte croissance interne, des projets d'investissement stratégiques et des acquisitions créatrices de valeur. Bien que remarquables en soi, ces réalisations sont le résultat direct d'un état d'esprit prospectif et des efforts que nous déployons dans le but de préparer notre entreprise pour l'avenir afin qu'elle puisse saisir les occasions qui se présenteront.

PRÊTS POUR L'AVENIR

Être prêts pour l'avenir exige une connaissance approfondie du marché et une planification réfléchie afin de s'assurer que Stella-Jones est bien positionnée pour tirer parti des opportunités. L'augmentation de la demande que nous avons enregistrée pour nos produits d'infrastructures devrait être amplifiée par l'accélération des projets de mise à niveau du réseau électrique, d'entretien des voies ferrées et de réseaux à large bande à travers l'Amérique du Nord, ainsi que par des mandats législatifs en matière d'infrastructures. En tant qu'entreprise, nous nous préparons à cette prochaine phase de croissance en restant attentifs à l'évolution de l'industrie, tout en maintenant une approche rigoureuse d'affectation des capitaux, en investissant dans les occasions de croissance et en remettant du capital aux actionnaires.

En 2023, nous avons investi dans nos activités afin de maintenir la qualité de nos actifs à travers notre vaste réseau nord-américain. Nous avons injecté des capitaux dans des projets visant à améliorer la santé et la sécurité, à accroître la productivité et à réduire les coûts, afin d'assurer le maintien des niveaux de service pour nos clients dans les années à venir.

En plus d'investir pour soutenir notre capacité actuelle, nous avons mis en œuvre un programme de dépenses en immobilisations de croissance pour notre catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ces dernières années, nous avons augmenté activement notre capacité d'écorçage, de séchage et de traitement pour répondre à la demande anticipée à long terme, et 2023 n'a pas fait exception, avec des investissements importants dans six installations d'écorçage et de traitement aux États-Unis et au Canada.

Nous avons également déployé des capitaux pour procéder à des ajouts ciblés et rentables à notre réseau. En 2023, nous

avons réalisé trois acquisitions stratégiques, en ajoutant deux usines de traitement de poteaux et deux installations d'écorçage de poteaux dans le sud-est des États-Unis. En adoptant une approche éclairée à l'égard de notre stratégie d'acquisition, nous avons renforcé nos capacités d'approvisionnement et de production et optimisé notre efficacité pour répondre à la demande croissante, en particulier pour notre gamme de produits en pin jaune du Sud.

Comme toutes nos activités commencent par un approvisionnement fiable et constant en fibre, au cours de la dernière année nous avons continué d'accorder une grande importance à nos capacités d'approvisionnement. Nos équipes d'experts continuent de nouer et d'entretenir des relations solides avec des scieries et des exploitants forestiers dans toute l'Amérique du Nord, ce qui nous aide à obtenir les ressources nécessaires pour maintenir des stocks adéquats et répondre à une demande croissante.

PROPULSÉS PAR UNE VISION PROSPECTIVE

Ces initiatives, qui témoignent d'une planification et d'une exécution prospectives, nous ont permis de terminer l'année en étant satisfaits des progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs commerciaux. Cette prévoyance et cette préparation continueront à guider Stella-Jones pour assurer sa prospérité dans les années à venir. Notre objectif demeure le maintien de notre position de chef de file en Amérique du Nord, ce qui nous oblige à évoluer en fonction des besoins de nos clients. Bien que les acquisitions dans le secteur du traitement du bois et les investissements internes dans notre réseau resteront des pierres angulaires de notre stratégie, l'élargissement de notre offre par l'acquisition d'autres gammes de produits et services liés aux infrastructures deviendra un élément primordial à l'avenir.

RELIER NOTRE AVENIR DURABLE

Lorsque nous envisageons d'être prêts pour l'avenir sous l'angle du développement durable, une stratégie ESG claire et exhaustive est essentielle à la réalisation de notre vision de fournir des produits en bois traité faibles en carbone qui relient les collectivités et les économies à l'échelle du continent. En 2023, nous avons publié notre plus récent rapport ESG qui formalise la stratégie de Stella-Jones à l'égard des facteurs ESG. Fruit d'une écoute attentive et de la collecte de données à l'échelle de notre organisation, notre stratégie définit des objectifs à long terme et des cibles mesurables à court terme dans six domaines stratégiques, notamment les changements

climatiques et les émissions de gaz à effet de serre («GES»), la santé et la sécurité, ainsi que nos employés. La santé et la sécurité ont fait l'objet d'une attention particulière en 2023, notamment par le partage et la centralisation des pratiques exemplaires dans l'ensemble de l'entreprise et au moyen d'initiatives comme notre campagne «La sécurité compte parce que vous comptez» menée à l'échelle de l'organisation. Cette campagne a souligné la responsabilité individuelle de chaque employé en matière de santé et sécurité et a mis l'accent sur l'apprentissage de la santé et de la sécurité à l'échelle de l'organisation dans le cadre d'un forum ouvert et stimulant. Une feuille de route stratégique en matière de santé et sécurité comme la nôtre nous permettra de suivre nos progrès et d'aligner l'ensemble de notre organisation avec notre culture axée sur la sécurité.

Dans la foulée de notre solide performance en 2023, nous restons concentrés sur la réalisation de nos objectifs financiers triennaux.

NOS EMPLOYÉS, NOTRE RESSOURCE LA PLUS PRÉCIEUSE

Reconnaissant que nos plus de 2 900 employés sont la force motrice de notre succès, nous continuons à mettre l'accent sur la composante «Employés» de notre entreprise et, en 2023, nous avons jeté les bases d'une stratégie de ressources humaines affinée et renforcée visant la réalisation du plein potentiel de notre société. À cet égard, je tiens à souligner la contribution inestimable de l'ensemble de nos employés qui, par leur dévouement et leur expertise, nous permettent d'atteindre les objectifs énoncés dans notre plan triennal et de maintenir notre position de chef de file dans l'industrie.

En terminant, je tiens à remercier notre conseil d'administration pour son encadrement et son soutien continu, ainsi que vous, nos actionnaires, pour la confiance que vous accordez à Stella-Jones. Notre entreprise et nos équipes sont prêtes pour l'avenir, et c'est avec enthousiasme et confiance que nous envisageons la suite des événements.



Éric Vachon

Président et chef de la direction



POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

Stella-Jones fournit aux sociétés nord-américaines de services publics d'électricité et de télécommunications des poteaux en bois traité sous pression, un produit prisé des sociétés de services publics en raison de leur durabilité, de leur efficacité en termes de coûts et de la sécurité qu'ils procurent aux monteurs de lignes lors de travaux d'entretien.

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevées à 1,6 milliards \$ en 2023, ce qui représente une croissance totale de 344 millions \$, soit 28 %, par rapport à 2022, incluant l'apport des acquisitions stratégiques. Comme les sociétés de services publics à l'échelle de l'Amérique du Nord continueront d'entretenir leurs réseaux, de poursuivre l'expansion de leurs réseaux à large bande et d'élargir leur capacité pour répondre aux besoins grandissants en énergie, les ventes de la Société dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics devraient maintenir leur trajectoire de croissance. En prévision de cette hausse de la demande pour ses poteaux destinés aux sociétés de services publics, Stella-Jones a effectué, et continue d'effectuer, d'importants investissements en immobilisations dans son réseau pour augmenter sa capacité de production, optimiser son efficacité opérationnelle et maintenir des niveaux de stocks adéquats.

VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



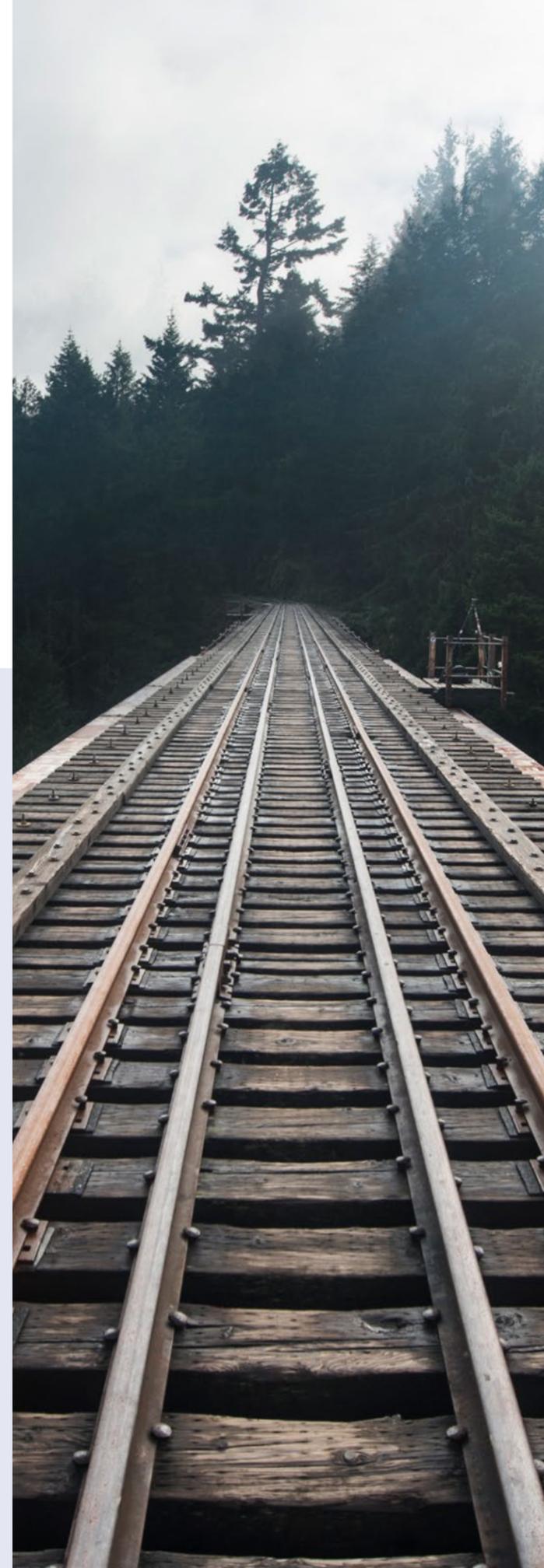
VENTES EN 2023



POURCENTAGE DES VENTES



CROISSANCE INTERNE



TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Stella-Jones joue un rôle essentiel dans le développement, la modernisation et l'entretien de l'infrastructure ferroviaire nord-américaine, en fournissant des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales d'Amérique du Nord.

Les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 828 millions \$ en 2023, ce qui représente une croissance de 78 millions \$, ou 10 %, par rapport à 2022. La Société s'attend à ce que sa catégorie des traverses de chemin de fer profite de catalyseurs de croissance à court terme, notamment la stabilité de la demande générée par les programmes d'entretien, de nouvelles gammes de produits et une accélération des dépenses gouvernementales dans les infrastructures. Grâce à son vaste réseau d'usines de traitement du bois et d'une chaîne d'approvisionnement constante fondée sur des relations étroites avec des scieries, Stella-Jones prévoit d'être en mesure de répondre à cette demande, tout en fournissant un service exceptionnel à ses clients et ainsi contribuer à maintenir l'infrastructure ferroviaire de l'Amérique du Nord sur la bonne voie.

VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



VENTES EN 2023



POURCENTAGE DES VENTES



CROISSANCE INTERNE



BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

Stella-Jones fabrique et distribue des produits et accessoires en bois d'œuvre traité sous pression de première qualité destinés à des applications extérieures auprès de détaillants au Canada et aux États-Unis.

Les emplacements stratégiques des installations de traitement du bois et de distribution de Stella-Jones procurent un approvisionnement en produits efficace et performant, tout en offrant une solution clé en main aux détaillants à grande surface.

Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel se sont chiffrées à 645 millions \$ en 2023, soit un recul de 13 % par rapport au précédent exercice, générant des résultats qui ont cadré avec les attentes de la direction.

VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



VENTES EN 2023



POURCENTAGE DES VENTES



PRODUITS INDUSTRIELS

Stella-Jones fabrique des produits de bois traité sous pression aux secteurs industriel, maritime et civil en vue d'applications extérieures, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et du bois de construction, offerts dans un éventail d'essences de bois et de produits de préservation sélectionnés pour répondre aux besoins divers des clients.

Stella-Jones fabrique également de la créosote, un produit de préservation du bois utilisé dans ses activités de traitement du bois, de même que d'autres produits à base de goudron de houille, comme le brai de toiture et le goudron routier, qui sont vendus à des clients tiers. Les ventes de produits industriels sont demeurées stables à 148 millions \$ en 2023, excluant l'effet de conversion des devises.

VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



VENTES EN 2023



POURCENTAGE DES VENTES



BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

La catégorie des billots et du bois d'œuvre de Stella-Jones sert avant tout à optimiser l'approvisionnement et consiste en la vente de billots récoltés lors du processus d'approvisionnement de Stella-Jones qui ne sont pas jugés conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses achats de volumes de bois d'œuvre à usage résidentiel, Stella-Jones se livre à la revente du bois excédentaire sur les marchés locaux de la construction domiciliaire.

Cette catégorie de produits ne génère pas de marges importantes et le montant des ventes est essentiellement lié au prix du bois d'œuvre.

VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



VENTES EN 2023



POURCENTAGE DES VENTES



SURVOL DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La Société reconnaît son impact sur le monde et l'importance d'une approche consciencieuse en matière de développement durable. C'est pourquoi les facteurs ESG font partie intégrante de notre stratégie d'entreprise et de nos objectifs de croissance. En 2023, Stella-Jones a réalisé des progrès importants pour chacun de ses quatre piliers ESG, comme il est souligné ci-après :



ENGAGEMENT À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT

Stella-Jones consacre des efforts à la mise en œuvre de mesures efficaces pour aider à protéger l'environnement et réduire son impact environnemental.

- Génération de 515 MWh d'énergie solaire, évitant ainsi l'émission de **325 TM d'éq. CO2**
- Achèvement des **travaux de conception détaillée pour une deuxième installation d'énergie solaire**
- Achèvement du **calcul des émissions de GES du champ d'application 3**



PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Stella-Jones intègre les facteurs ESG aux plus hauts niveaux de ses processus de prise de décisions et dans son cadre de gestion des risques d'entreprise.

- Inclusion de nouvelles initiatives liées aux facteurs ESG dans le **régime incitatif à court terme de la haute direction**
- Mise en œuvre d'un nouveau **processus numérique d'attestation des politiques** de la Société visant l'ensemble des employés
- Tenue d'une **première journée à l'intention des investisseurs** et annonce d'une mise à jour des prévisions financières

GÉRANCE DES PRODUITS

Stella-Jones encourage la gestion durable et responsable des forêts en innovant et en créant des produits qui aident à contribuer à la séquestration du carbone à long terme.

- Modernisation des capacités de traitement dans **six usines de fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics**
- **Obtention d'une certification de durabilité à hauteur de 80 % décernée par des tiers** pour la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel
- Mise en place d'un processus de vérification diligente du respect des **droits de la personne** au sein de la chaîne d'approvisionnement

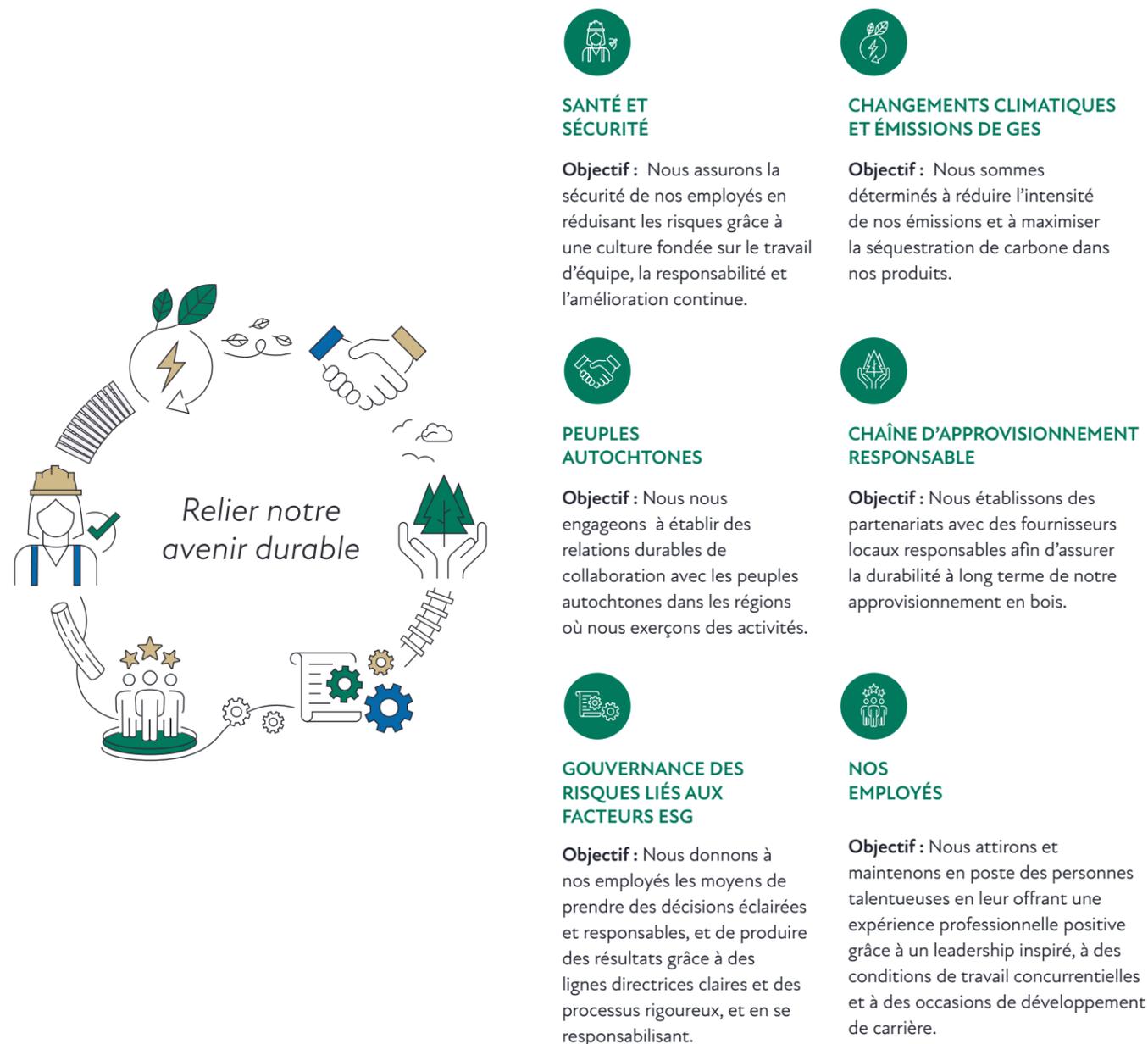
IMPACT SOCIAL

L'objectif de Stella-Jones est de maintenir un environnement de travail sécuritaire et sain qui favorise la responsabilité, le respect, la collaboration, la diversité et l'inclusion.

- Lancement de la campagne de santé et sécurité **« La sécurité compte parce que vous comptez »** dans l'ensemble du réseau
- **40 % de femmes au sein du conseil d'administration¹**, soit au-delà de l'objectif de 30 % pour la diversité de genre du conseil
- Réduction de **8 %** du taux total d'incidents enregistrables par rapport à 2022
- Toute l'équipe de la haute direction au Canada **a suivi une formation de sensibilisation aux cultures autochtones et sur l'établissement de relations, qui s'inscrit dans nos initiatives stratégiques d'approvisionnement en fibre**

NOTRE STRATÉGIE ESG

En 2023, Stella-Jones a dévoilé une stratégie ESG officielle applicable à l'ensemble de l'entreprise intitulée « Relier notre avenir durable ». Cette stratégie, élaborée sur une période de douze mois en collaboration avec des équipes dédiées de toute l'organisation, définit la voie à suivre par Stella-Jones en matière de durabilité et comprend des objectifs mesurables dans six domaines stratégiques.



Pour de plus amples renseignements sur notre stratégie ESG et notre performance à cet égard, veuillez consulter notre [rapport ESG 2022](#) →

¹Au 31 décembre 2023

RAPPORT DE GESTION

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022
(en millions de dollars canadiens)



RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et ses filiales, à titre individuel ou collectif.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration le 28 février 2024. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants, les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 et les notes y afférentes.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « voudraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « croire », « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « objectif », l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives englobent, sans s'y limiter, les prévisions financières et d'autres déclarations présentées aux rubriques intitulées « Stratégie » et « Objectifs financiers pour les exercices 2023 à 2025 » ci-après, qui sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société, ainsi que les attentes et les plans actuels de la direction (et pourraient ne pas convenir à d'autres fins). Ces déclarations sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, le contexte politique général, la conjoncture économique et la situation des marchés, l'évolution de la demande des clients pour les produits et services de la Société, les prix de vente des produits, la disponibilité et le coût des matières premières, les perturbations des activités d'exploitation, les changements climatiques, l'incapacité à recruter et à retenir du personnel qualifié, les brèches de sécurité informatique ou autres menaces de cybersécurité, les fluctuations des taux de change des devises, la capacité de la Société à se procurer des capitaux, ainsi que les facteurs et hypothèses auxquels on réfère dans le présent document ainsi que dans les documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements survenant après la date des présentes, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IFRS ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada (« CPA Canada »), Comptabilité – Partie 1. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, ainsi que des documents additionnels en visitant le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones est un chef de file en matière de produits en bois traité sous pression en Amérique du Nord. La Société fournit des poteaux en bois aux grandes sociétés de services publics d'électricité et entreprises de télécommunications du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants nord-américains de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. Stella-Jones fournit aussi des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante des activités de la Société dans ce secteur consiste à desservir une clientèle canadienne par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution.

Au cours des 20 dernières années, la croissance interne et les acquisitions stratégiques réalisées par la Société lui ont permis d'étendre son réseau nord-américain en élargissant son offre de produits et sa capacité de production, de renforcer la solidité et la fiabilité de son approvisionnement en matières premières et d'améliorer la qualité des services offerts aux clients. Cette stratégie a contribué au développement de relations étroites et durables avec la clientèle partout en Amérique du Nord et a élargi l'accès à des fournisseurs clés. Elle a également permis à la Société de renforcer davantage la vaste expertise de son équipe de gestionnaires chevronnés dans l'ensemble des divisions d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord.

La capacité démontrée de Stella-Jones à poursuivre sa croissance et à livrer des résultats robustes sert d'assise à la génération de flux de trésorerie solides qui permettent à la Société de réinvestir continuellement dans son réseau et de remettre du capital aux actionnaires par le biais d'augmentations régulières des dividendes et de rachats d'actions.

La Société exploite 45 usines de traitement du bois et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont réparties à travers le Canada et les États-Unis et sont complétées par un vaste réseau d'approvisionnement et de distribution. En date du 31 décembre 2023, les effectifs de la Société s'élevaient à plus de 2 900 employés.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

NOTRE MISSION

Stella-Jones vise à devenir le chef de file au chapitre de la performance dans les secteurs d'activité où elle est présente, en plus d'être un citoyen corporatif exemplaire, qui agit avec intégrité et respecte des normes rigoureuses en matière de considérations environnementales, sociales et de gouvernance.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail sécuritaire, respectueux de l'individu, inclusif et stimulant et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

C'est en priorisant la satisfaction de la clientèle, les pratiques de travail innovantes et l'optimisation de ses ressources ainsi qu'en investissant dans ses effectifs au moyen de la formation et du développement qui favoriseront l'avancement professionnel dans l'ensemble de l'organisation que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

NOTRE STRATÉGIE

La stratégie de Stella-Jones vise à soutenir sa position de chef de file dans ses principales catégories de produits et dans ses marchés clés, grâce à la croissance interne, l'efficacité de son réseau, l'innovation et la réalisation d'acquisitions rentables. La Société demeure à l'affût d'opportunités liées aux infrastructures ainsi que d'autres occasions stratégiques afin de tirer parti de son vaste réseau, de sa clientèle bien établie, de son approvisionnement en fibre et de ses nombreux avantages concurrentiels, et qui contribueront également à sa capacité à générer des flux

de trésorerie soutenus.

La Société vise des objectifs de pratiques durables. Elle intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans ses décisions d'affaires quotidiennes et ses stratégies, reconnaissant que la prise en compte de ces facteurs la rendra plus résiliente, agile et durable.

Gestion du capital

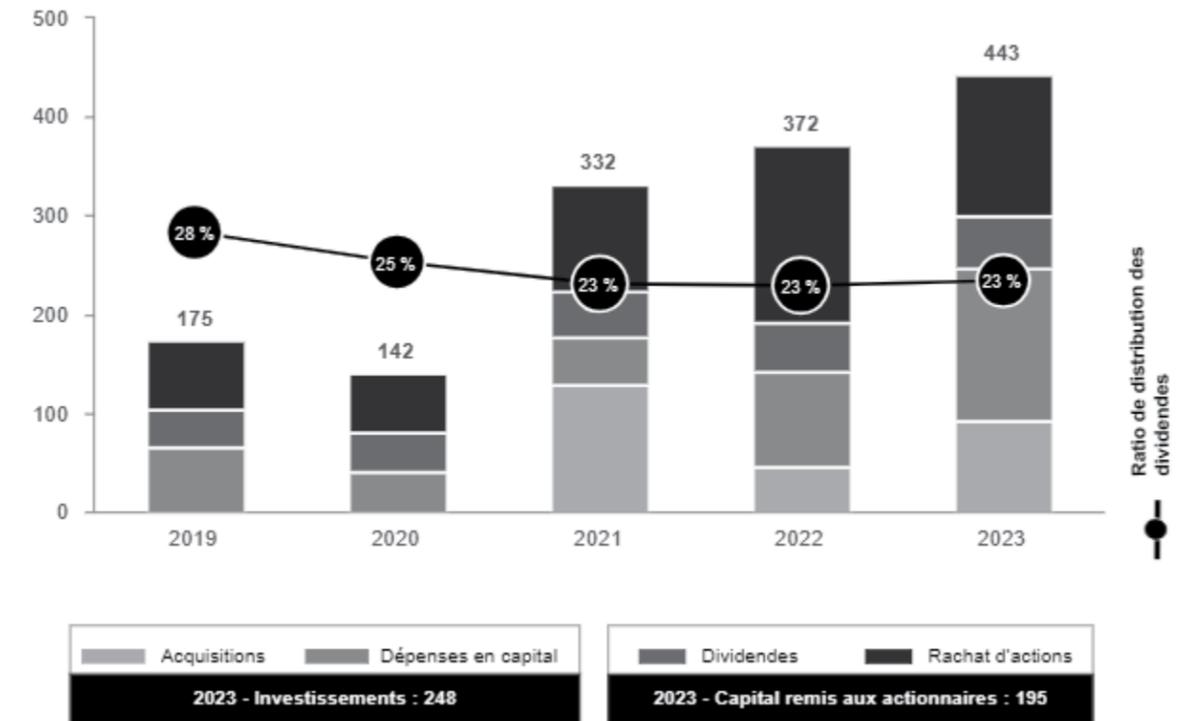
La stratégie d'affectation des capitaux de la Société met à profit la robustesse de ses flux de trésorerie générés de manière constante tout en améliorant sa stabilité à long terme ainsi que la création de valeur pour les actionnaires. Afin de maintenir la solidité et la flexibilité financières de la Société, les capitaux sont affectés de manière disciplinée en conservant un équilibre entre les investissements dans la croissance et la remise de capital aux actionnaires.

La stratégie actuelle de la Société consiste à :

- Investir de 65 à 75 millions \$ annuellement dans les dépenses en immobilisations afin de maintenir la qualité et la fiabilité de ses actifs, d'assurer la sécurité de ses employés, d'améliorer la productivité et de poursuivre des initiatives environnementales et de développement durable;
- Élargir le programme annuel de dépenses en immobilisations et procéder à des dépenses supplémentaires en immobilisations de 80 millions \$ au cours de la période s'échelonnant de 2023 à 2025, pour porter le montant total à environ 115 millions \$ afin de soutenir la croissance de sa catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics;
- Réaliser des acquisitions rentables liées aux infrastructures qui renforceront le positionnement stratégique de la Société et contribueront à la croissance des résultats dans le futur;
- Maintenir le versement durable de dividendes, avec comme objectif un niveau correspondant à une fourchette de 20 % à 30 % du résultat par action déclaré du précédent exercice; et
- Remettre aux actionnaires l'excédent de capital par le biais du rachat d'actions.

Dans le cadre de sa stratégie d'affectation des capitaux, Stella-Jones cherche à maintenir un ratio de la dette nette sur le BAIIA de 2,0 x à 2,5 x, mais la Société pourrait dévier de cette cible pour réaliser des acquisitions et saisir d'autres opportunités stratégiques, et/ou encore financer ses besoins saisonniers en fonds de roulement.

L'affectation des capitaux de la Société depuis 2019 se résume comme suit :
(en millions \$, à l'exception des %)



OBJECTIFS FINANCIERS POUR LES EXERCICES 2023 À 2025 : PROGRÈS EN 2023

Au cours de la première année de son plan financier pour les exercices 2023 à 2025, la Société a enregistré une solide performance et réalisé des progrès importants vers l'atteinte de ses objectifs financiers, comme le résume le tableau ci-dessous. À la lumière des mesures financières de 2023, la Société est en voie d'atteindre ses objectifs pour 2025.

(en millions \$, sauf les pourcentages et les ratios)	Objectifs pour la période 2023-2025 ¹	2023	Résultats
Ventes	> 3 600 \$	3 319 \$	En bonne voie
Marge du BAIIA ³	16 %	18,3 %	En bonne voie
Remise de capital aux actionnaires : cumulatif	> 500 \$	195 \$	En bonne voie
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ^{2,3}	2,0 x à 2,5 x	2,6 x	En bonne voie

¹ Excluant les acquisitions et en supposant que le dollar canadien se négociera, en moyenne, à environ 1,30 \$ CA pour 1,00 \$ US, et que les ventes réalisées aux États-Unis représentent environ 70 % des ventes totales.

² La Société pourrait dévier de cette cible pour réaliser des acquisitions et saisir d'autres opportunités stratégiques, et/ou encore financer ses besoins saisonniers en fonds de roulement. En 2023, la société a financé 152 millions \$ d'opportunités de croissance stratégique.

³ Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

CROISSANCE DES VENTES ET DE LA MARGE DU BAIIA

	Objectifs 2023-2025		
	Ventes	Composition des ventes	BAIIA
<i>Poteaux destinés aux sociétés de services publics</i>	TCAC de 15 %		<i>16 % jusqu'en 2025, grâce à la proportion plus importante de la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics à marge plus élevée dans la composition des ventes totales de la Société</i>
<i>Traverses de chemin de fer</i>	<i>Croissance annuelle à un chiffre (bas de fourchette)</i>		
Catégories de produits d'infrastructures	TCAC de 9 %	75 à 80 %	
Bois d'œuvre à usage résidentiel	600 à 650 millions \$ par exercice	< 20 %	
Données consolidées	TCAC des ventes de 6 %		TCAC du BAIIA de 9 %

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

La catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics constitue le moteur de la robuste croissance interne projetée de la Société. Cette catégorie de produits devrait représenter environ 50 % des ventes totales de la Société d'ici 2025. Les investissements en infrastructures effectués par les sociétés de services publics devraient continuer à générer une forte demande. La croissance interne prévue des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics pour la période 2023-2025 est alimentée par une demande croissante pour l'entretien régulier, ainsi que par l'expansion des réseaux à large bande, mais ne reflète pas encore la croissance potentielle de la demande pour le développement d'infrastructures d'énergies renouvelables ainsi que l'utilisation grandissante des véhicules électriques.

La majeure partie du taux de croissance annuel composé (« TCAC ») des ventes de 15 % prévu au cours de la période 2023-2025 devrait être enregistrée dans les premières années, avec un TCAC prévu des ventes de 20 % de 2022 à 2024, qui sera suivi d'un taux de croissance d'environ 5 % en 2025. Le taux de croissance plus élevé de 2022 à 2024 reflète la nouvelle capacité de production ainsi que l'augmentation des prix de vente. En 2025, l'augmentation prévue des ventes d'environ 5 % ne reflète que les hausses de prix liées à l'inflation ainsi que les gains d'efficacité de production.

En 2023, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 28 % par rapport à 2022, ce qui inclut une croissance interne des ventes de 18 %.

Traverses de chemin de fer

Les activités liées aux traverses de chemin de fer constituent une source de revenus stable pour la Société grâce aux dépenses en immobilisations constantes effectuées par l'industrie ferroviaire dans le cadre des programmes d'entretien et de remplacement. Stella-Jones a développé des relations étroites de longue date avec ses clients et élaboré une offre de produits différenciés. Ces facteurs, jumelés à ses vastes réseaux de fabrication, de distribution et d'approvisionnement, permettent à la Société de continuer à répondre aux besoins en constante évolution des clients.

Au cours de la période visée par les projections, la Société prévoit d'enregistrer une croissance annuelle des ventes à un chiffre en bas de fourchette, qui cadre avec les moyennes historiques. Des facteurs catalyseurs pourraient donner lieu à une croissance des ventes supérieure au taux susmentionné, notamment le financement d'initiatives d'amélioration du réseau ferroviaire dans le cadre du projet de loi sur les infrastructures aux États-Unis, ainsi que l'élargissement de l'offre de produits de la Société.

En 2023, la croissance interne des ventes de traverses de chemin de fer s'est élevée à 7 %, ce qui est supérieur aux prévisions de croissance à un chiffre en bas de fourchette, et est attribuable à l'instauration d'ajustements des prix de vente visant à couvrir l'augmentation importante des coûts des matières premières.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les données fondamentales favorables dans l'industrie devraient soutenir la poursuite de la croissance des activités de la Société dans le secteur du bois d'œuvre à usage résidentiel. Cependant, la dynamique du marché du bois d'œuvre et l'évolution des tendances de consommation sont difficiles à prévoir. Par conséquent, la Société a maintenu ses prévisions triennales antérieures de ventes annuelles dans une fourchette de 600 à 650 millions \$, qui sont basées sur les volumes pré-pandémiques et un contexte normalisé de prix du bois d'œuvre cadrant avec les prix de vente actuels.

En 2023, la Société a réalisé des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel de 645 millions \$ qui se situent à l'intérieur de la fourchette cible.

METTRE À PROFIT LA ROBUSTESSE DES FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS

La Société affiche un excellent bilan en matière de génération de flux de trésorerie constants et robustes, ainsi qu'une capacité démontrée à maintenir une stratégie rigoureuse d'affection des capitaux. Elle compte toujours réinvestir dans ses activités et poursuivre son développement, tout en réitérant son engagement à remettre du capital aux actionnaires.

La Société poursuit ses investissements dans la croissance dans le but d'accroître sa capacité dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics et compte procéder à des dépenses supplémentaires en immobilisations de 80 millions \$ au cours de la période s'échelonnant de 2023 à 2025, ce qui porterait le montant total à environ 115 millions \$. Il s'agit d'un montant qui s'ajoute aux dépenses en immobilisations annuelles de 65 à 75 millions \$ destinées à l'entretien, la productivité et aux initiatives de développement durable. Les investissements dans la croissance devraient permettre d'accroître la capacité de production des activités de la Société dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics d'environ 20 %.

En 2023, la Société a investi 95 millions \$ dans des initiatives d'entretien, de productivité et de développement durable, soit un montant supérieur à la fourchette cible de la Société. Les dépenses en immobilisations en 2023 ont englobé notamment des investissements effectués dans des installations acquises et pour remplacer des immobilisations corporelles endommagées par un incendie. Le coût de remplacement des biens endommagés sera couvert par le produit de l'assurance. En ce qui concerne les investissements d'immobilisations dans la croissance, la Société a consacré, sur une base cumulative, 93 millions \$, au cours de la période 2022-2023, pour accroître sa capacité dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Au cours de la période s'échelonnant de 2023 à 2025, la Société prévoit de remettre aux actionnaires plus de 500 millions \$ de capital au moyen du versement de dividendes et du rachat d'actions, après avoir remis près de 500 millions \$ aux actionnaires au cours des trois dernières années. La Société maintient son ratio de la dette nette sur le BAIIA dans une fourchette cible de 2,0 x à 2,5 x, mais compte tenu des robustes flux de trésorerie qu'elle génère, elle pourrait temporairement dépasser son ratio d'endettement cible pour financer des occasions de croissance stratégiques dans ses activités d'infrastructures.

En 2023, la société a financé 152 millions \$ d'opportunités de croissance stratégique, dont 60 millions \$ de dépenses en capital de croissance.

FAITS SAILLANTS

Acquisitions d'entreprise

Au cours de l'exercice 2023, la Société a fait l'acquisition des actifs d'écorçage et de séchage de poteaux de pin jaune du Sud de Balfour Pole Co., LLC (« Balfour ») et d'IndusTREE Pole & Piling, LLC (« IndusTREE »). La Société a également acquis des actifs servant aux activités de traitement de poteaux de pin jaune du Sud destinés aux sociétés de services publics de Baldwin Pole and Piling Company, Inc., Baldwin Pole Mississippi, LLC et Baldwin Pole & Piling, Iowa Corporation (collectivement « Baldwin »). Les actifs de Balfour et IndusTREE ont été acquis pour sécuriser l'approvisionnement en poteaux destinés aux sociétés de services publics, tandis que les actifs de Baldwin ont été acquis pour augmenter la capacité de la Société à répondre aux besoins croissants de l'industrie nord-américaine des poteaux destinés aux sociétés de services publics et optimiser l'efficacité globale de son réseau continental. La contrepartie totale associée à ces acquisitions s'est élevée à 100 millions \$ (76 millions \$ US).

Vue d'ensemble de l'exercice 2023

Les ventes ont progressé de 8 % en 2023 pour atteindre 3 319 millions \$ comparativement à des ventes de 3 065 millions \$ lors du précédent exercice. Si on exclut l'apport des acquisitions et l'incidence favorable de la conversion des devises, les ventes ont enregistré une hausse de 94 millions \$ soit 3 %. L'augmentation est attribuable à une croissance interne de 13 % des ventes générées par les activités d'infrastructures de la Société, à savoir les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemin de fer et les produits industriels, contrebalancée en grande partie par un recul des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que de billots et de bois d'œuvre, par rapport à l'exercice précédent. Toutes les catégories de produits d'infrastructures ont profité d'une hausse des prix de vente d'un exercice sur l'autre, en partie contrebalancée par une baisse des volumes, tandis que les catégories du bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que des billots et du bois d'œuvre ont été touchées par la baisse des prix du bois d'œuvre sur le marché par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse des prix de vente a plus que compensé l'accroissement de la demande pour le bois d'œuvre à usage résidentiel.

La forte croissance interne des ventes, en particulier pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics, jumelée à l'apport pendant un exercice complet de l'acquisition des activités de fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics de Texas Electric Cooperatives, Inc. (« TEC ») en novembre 2022 et de l'acquisition des actifs de Baldwin en 2023, explique en grande partie l'augmentation de 36 % du BAIIA¹ qui a atteint 608 millions \$ en 2023. Grâce à la forte croissance interne des ventes et à une composition des ventes plus avantageuse, la marge du BAIIA¹ a augmenté pour passer de 14,6 % en 2022 à 18,3 % en 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Stella-Jones a utilisé les liquidités générées par ses activités d'exploitation de 107 millions \$ et son crédit disponible pour maintenir et rehausser ses actifs, augmenter et renforcer sa capacité de production, y compris l'acquisition de trois entreprises, et pour remettre 195 millions \$ de capital aux actionnaires. En 2023, le dividende versé s'est élevé à 0,92 \$ par action, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à 2022.

Au 31 décembre 2023, le ratio de la dette nette sur le BAIIA¹ de la Société avait augmenté au-dessus de la fourchette cible et s'établissait à 2,6 x, en raison essentiellement des investissements effectués dans des occasions de croissance stratégiques d'un montant total de 152 millions \$ en 2023.

¹ Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

Faits saillants financiers - depuis le début de l'exercice

Indicateurs clés choisis (en millions \$, sauf les ratios et les données par action)	2023	2022	2021
Résultats d'exploitation			
Ventes	3 319	3 065	2 750
Bénéfice brut ¹	688	524	456
Marge du bénéfice brut ¹	20,7 %	17,1 %	16,6 %
BAIIA ¹	608	448	400
Marge du BAIIA ¹	18,3 %	14,6 %	14,5 %
Résultat d'exploitation	499	359	326
Marge d'exploitation ¹	15,0 %	11,7 %	11,9 %
Résultat net	326	241	227
Résultat par action (« RPA ») – de base et dilué	5,62	3,93	3,49
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation	107	255	251
Activités de financement	151	(101)	(58)
Activités d'investissement	(258)	(154)	(193)
Situation financière			
Actif courant	1 947	1 583	1 388
Stocks	1 580	1 238	1 106
Actif total	3 708	3 073	2 665
Dette à long terme ²	1 316	941	734
Obligations locatives ²	294	167	144
Total du passif non courant	1 672	1 257	975
Capitaux propres	1 652	1 557	1 448
Autres données			
Rendement sur les capitaux propres moyens ¹	20,3 %	16,0 %	16,1 %
Rendement du capital moyen utilisé ¹	15,8 %	13,4 %	13,7 %
Dividendes déclarés par action	0,92	0,80	0,72
Ratio du fonds de roulement ¹	5,07	6,11	5,74
Dette nette sur la capitalisation totale ¹	0,49:1	0,42:1	0,35:1
Dette nette sur le BAIIA ¹	2,6 x	2,5 x	2,2 x

¹ Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

² Incluant la partie courante.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Cette rubrique présente des informations requises par le Règlement 52-112 – Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières à l'égard de « mesures financières déterminées » (telles qu'elles sont définies dans le Règlement).

Les mesures financières non conformes aux PCGR décrites ci-après n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La méthode utilisée par la Société pour calculer ces mesures peut différer de celles utilisées par d'autres et, par conséquent, la définition de ces mesures financières non conformes aux PCGR pourrait ne pas être comparable à celles de mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus, les mesures financières non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme substitut aux informations financières établies conformément aux PCGR.

Les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent :

- **Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **Le BAIIA** : le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **Le capital utilisé** : l'actif total moins le passif courant ne portant pas intérêt
- **Le capital moyen utilisé** : la moyenne sur douze mois du solde du capital utilisé au début de la période de douze mois et des soldes du capital utilisé à la fin de chaque trimestre pendant le reste de la période de douze mois
- **La dette nette** : la somme de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris la partie courante)

Les ratios non conformes aux PCGR comprennent :

- **La marge du bénéfice brut** : le bénéfice brut divisé par les ventes de la période correspondante
- **La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le rendement du capital moyen utilisé (« RCU »)** : le résultat d'exploitation des 12 derniers mois (DDM) divisé par le capital moyen utilisé
- **La dette nette sur la capitalisation totale** : la dette nette divisée par la somme de la dette nette et des capitaux propres
- **La dette nette sur le BAIIA** : la dette nette divisée par le BAIIA des 12 derniers mois (DDM)

Les autres mesures financières déterminées comprennent :

- **La marge d'exploitation** : le résultat d'exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net des 12 derniers mois (DDM) divisé par les capitaux propres moyens (moyenne du début et de la fin de la période de 12 mois)
- **Le ratio du fonds de roulement** : l'actif courant divisé par le passif courant

La direction considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance. La direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières pour faciliter la comparaison de sa performance opérationnelle et financière d'une période à l'autre, établir les budgets annuels, évaluer la capacité de la Société à assumer le service de la dette, à effectuer les dépenses en capital nécessaires et à combler ses besoins en fonds de roulement dans le futur, ainsi que pour évaluer le rendement de la haute direction. Plus précisément :

- **Bénéfice brut et marge du bénéfice brut** : La Société utilise ces mesures financières pour évaluer son rendement opérationnel.
- **BAIIA et marge du BAIIA** : La Société considère que ces mesures constituent de l'information utile pour les investisseurs puisqu'il s'agit de mesures communes dans l'industrie, utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la capacité d'une société à assumer le service de la dette et à respecter ses autres

obligations de paiement, ou comme une mesure d'évaluation commune. Ces mesures constituent également des indicateurs clés du rendement opérationnel et financier de la Société.

- **Capital moyen utilisé** : La Société utilise le capital moyen utilisé pour évaluer et suivre les montants de ses investissements dans ses activités.
- **RCU** : La Société utilise le RCU comme un indicateur de rendement pour mesurer l'efficacité de son capital investi et pour évaluer la performance de la haute direction.
- **Dette nette, dette nette sur le BAIIA et dette nette sur la capitalisation totale** : La Société estime que ces mesures sont des indicateurs de l'effet de levier financier de la Société.

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus comparables des PCGR.

Rapprochement du résultat d'exploitation avec le BAIIA (en millions \$)	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2023	2022	2021
Résultat d'exploitation	89	61	499	359	326
Dotation aux amortissements	31	26	109	89	74
BAIIA	120	87	608	448	400

Rapprochement du capital moyen utilisé (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021
Actif total moyen	3 407	2 885	2 579
Moins :			
Passif courant moyen	376	254	313
Plus :			
Partie courante moyenne des obligations locatives	46	38	34
Partie courante moyenne de la dette à long terme	82	7	45
Dette à court terme moyenne	—	—	27
Capital moyen utilisé	3 159	2 676	2 372
Résultat d'exploitation (DDM)	499	359	326
RCU	15,8 %	13,4 %	13,7 %

Rapprochement de la dette à long terme avec la dette nette (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021
Dette à long terme incluant la partie courante	1 316	941	734
Plus :			
Obligations locatives incluant la partie courante	294	167	144
Dette nette	1 610	1 108	878
BAIIA (DDM)	608	448	400
Dette nette sur le BAIIA	2,6 x	2,5 x	2,2 x

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2023 et 2022. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

Taux \$ US/\$ CA	2023		2022	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,35	1,35	1,27	1,25
Deuxième trimestre	1,34	1,32	1,28	1,29
Troisième trimestre	1,34	1,35	1,31	1,37
Quatrième trimestre	1,36	1,32	1,36	1,35
Exercice	1,35	1,32	1,30	1,35

- Taux moyen : L'appréciation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2023, comparativement à l'exercice 2022, a eu un impact positif sur les ventes et une incidence négative sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : La dépréciation de la valeur du dollar américain, par rapport au dollar canadien, au 31 décembre 2023, comparativement au 31 décembre 2022, a entraîné une baisse de la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

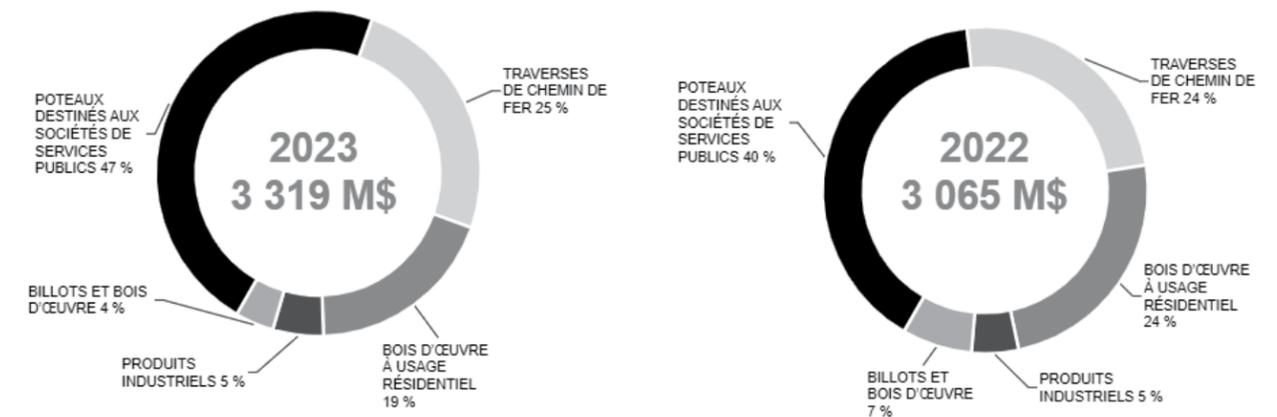
RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ventes se sont élevées à 3 319 millions \$, en hausse de 254 millions \$ par rapport aux ventes de 3 065 millions \$ réalisées en 2022. Si on exclut l'apport de 75 millions \$ de l'acquisition des actifs de TEC et Baldwin, ainsi que l'effet de conversion des devises de 84 millions \$, les ventes de bois traité sous pression ont augmenté de 169 millions \$, soit 6 %. Les ventes générées par les activités d'infrastructures ont enregistré une croissance interne de 274 millions \$, soit 13 %, tandis que les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont chuté de 105 millions \$. L'obtention de prix de vente avantageux dans l'ensemble des catégories de produits d'infrastructures, ainsi qu'une hausse des volumes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont été en partie contrebalancées par une baisse des prix de vente du bois d'œuvre à usage résidentiel et par une baisse des volumes dans les catégories de produits d'infrastructures. Le recul des ventes de billots et de bois d'œuvre, par rapport à la même période l'an dernier, est en grande partie attribuable à la baisse des prix du bois d'œuvre sur le marché.

Ventes (en millions \$, sauf les pourcentages)	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Total du bois traité sous pression	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
2022	1 227	750	744	143	2 864	201	3 065
Acquisitions	75	—	—	—	75	—	75
Incidence des taux de change	47	26	6	5	84	1	85
Croissance interne	222	52	(105)	—	169	(75)	94
2023	1 571	828	645	148	3 192	127	3 319
Croissance interne %	18 %	7 %	(14 %)	— %	6 %	(37 %)	3 %

Répartition des ventes par catégorie de produits (% des ventes)



Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté pour atteindre 1 571 millions \$ en 2023, comparativement aux ventes de 1 227 millions \$ réalisées en 2022. Si on exclut l'apport de l'acquisition des actifs de TEC en novembre 2022 et de Baldwin en juillet 2023, ainsi que l'effet de conversion des devises, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 222 millions \$, soit 18 %, grâce à la hausse des prix de vente. Bien que les volumes de production aient profité de projets de croissance en 2023, les volumes de vente ont diminué par rapport à l'exercice précédent. Les volumes de vente en 2023 ont subi l'impact du report de travaux d'entretien de sociétés de services publics en Californie en raison d'événements météorologiques extrêmes dans la première moitié de l'exercice et d'un ralentissement des achats de poteaux destinés aux sociétés de services publics dans la dernière partie de l'année, largement attribuable aux contraintes budgétaires d'immobilisations de certains clients. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 47 % des ventes totales de la Société en 2023.

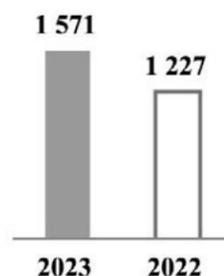
Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 828 millions \$ en 2023, comparativement aux ventes de 750 millions \$ réalisées en 2022. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté de 52 millions \$, soit 7 %, en raison principalement de hausses des prix de vente, en réponse à l'augmentation des coûts, et des volumes plus élevés réalisés auprès des exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Globalement, les volumes de ventes ont baissé par rapport à l'exercice précédent en raison de la diminution des activités réalisées auprès des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1, qui ont été touchées par le niveau réduit de stocks de traverses traitées de la Société, après une année 2022 marquée par un approvisionnement restreint en fibre. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 25 % des ventes totales de la Société en 2023.

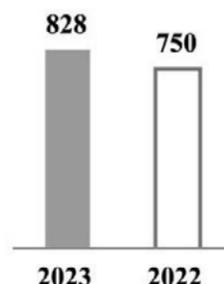
Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont diminué pour se chiffrer à 645 millions \$ en 2023, comparativement à des ventes de 744 millions \$ en 2022. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont reculé de 105 millions \$, soit 14 %, en raison d'une baisse des prix de vente découlant d'une diminution du prix du bois d'œuvre sur le marché par rapport à 2022. L'amélioration de la demande des consommateurs et l'accroissement des volumes de vente qui en a résulté n'ont pas suffi à compenser la baisse des prix de vente. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont représenté 19 % des ventes totales de la Société en 2023.

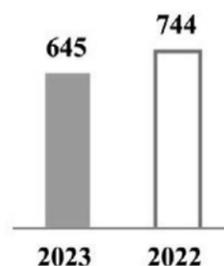
VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS (en millions \$)



VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER (en millions \$)



VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL (en millions \$)



Produits industriels

Les ventes de produits industriels ont augmenté pour atteindre 148 millions \$ en 2023, comparativement aux ventes de 143 millions \$ réalisées en 2022. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de produits industriels sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de produits industriels ont représenté 5 % des ventes totales de la Société en 2023.

Billots et bois d'œuvre

Les ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre se sont élevées à 127 millions \$ en 2023, en baisse par rapport à celles de 201 millions \$ effectuées en 2022. Dans le cadre de ses activités d'approvisionnement en billots pour ses poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre pour son programme de bois d'œuvre à usage résidentiel, des billots inadéquats pour être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre excédentaire sont obtenus et revendus. Le recul des ventes est essentiellement attribuable à une baisse des prix de vente du bois d'œuvre sur le marché, ainsi qu'à une diminution de l'activité de négociation de bois d'œuvre par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de billots sont demeurées stables alors que la hausse du niveau d'activité de vente de billots a été contrebalancée par une baisse des prix des billots sur le marché. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont représenté 4 % des ventes totales de la Société en 2023.

Répartition géographique des ventes

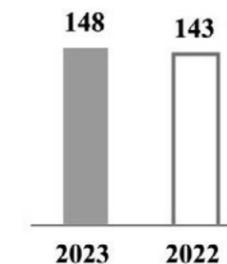
Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 2 456 millions \$, soit 74 % des ventes en 2023, en hausse de 338 millions \$, ou 16 %, par rapport à celles de 2 118 millions \$ effectuées en 2022. L'augmentation est principalement attribuable à des hausses des prix de vente dans les catégories de produits d'infrastructures, en partie contrebalancées par une baisse des volumes pour ces catégories de produits et par un recul des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que de billots et de bois d'œuvre. Les ventes en 2023 ont également profité de l'apport de l'acquisition des actifs de TEC et Baldwin, ainsi que de l'appréciation de la valeur du dollar US par rapport au dollar canadien comparativement à 2022.

Les ventes effectuées sur le marché canadien se sont chiffrées à 863 millions \$, ou 26 % des ventes en 2023, en baisse de 84 millions \$, soit 9 %, par rapport aux ventes de 947 millions \$ réalisées lors du précédent exercice. Le recul est attribuable à une baisse des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que de billots et de bois d'œuvre, de même qu'à une diminution des volumes de vente de traverses de chemin de fer, en partie contrebalancées par une hausse des prix de vente dans l'ensemble des catégories de produits d'infrastructures.

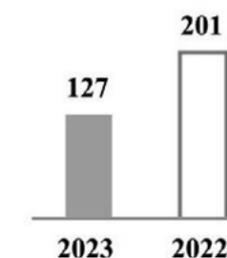
Coût des ventes

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles, s'est établi à 2 631 millions \$, soit 79,3 % des ventes. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 2 541 millions \$, ou 82,9 % des ventes, en 2022. L'augmentation, en dollars absolus, s'explique par une hausse des coûts des intrants pour les produits d'infrastructures et par un accroissement des

VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS (en millions \$)



VENTES DE BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE (en millions \$)



volumes de bois d'œuvre à usage résidentiel, en partie contrebalancés par la baisse du coût du bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que des billots et du bois d'œuvre en raison des prix du bois d'œuvre sur le marché. Le coût des ventes additionnel découlant des acquisitions et de l'appréciation du dollar US a également contribué à la hausse du coût des ventes par rapport à 2022. Exprimée en pourcentage des ventes, l'amélioration du coût des ventes est attribuable à la hausse des prix de vente, en particulier pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics, ainsi qu'à la part plus importante qu'ont représentée les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics à marge plus élevée dans l'ensemble de la composition des ventes de la Société.

La dotation aux amortissements totale s'est élevée à 109 millions \$ en 2023, dont 94 millions \$ ont été comptabilisés dans le coût des ventes, comparativement à une dotation aux amortissements totale de 89 millions \$ en 2022, dont 74 millions \$ avaient été comptabilisés dans le coût des ventes. L'augmentation s'explique en grande partie par l'amortissement de nouveaux projets d'immobilisations et l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation, de même qu'à l'amortissement supplémentaire associé aux acquisitions.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut s'est chiffré à 688 millions \$, en 2023, soit 20,7 % des ventes, comparativement à 524 millions \$, ou 17,1 % des ventes, en 2022. L'augmentation du bénéfice brut, en dollars absolus, est principalement attribuable à l'expansion des marges dans les catégories de produits d'infrastructures de la Société, en particulier celles générées par les poteaux destinés aux sociétés de services publics, en partie contrebalancée par une baisse des volumes de vente et une diminution du bénéfice brut dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. L'acquisition des actifs de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics vers la fin de 2022 et en 2023, ainsi que l'impact positif de la conversion des devises, ont aussi contribué à l'augmentation du bénéfice brut pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Exprimé en pourcentage des ventes, le bénéfice brut a également profité d'une composition des ventes plus avantageuse grâce notamment à la forte croissance des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics et à la part relativement moins importante des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel dans le total des ventes de la Société.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 181 millions \$ en 2023, comparativement à 157 millions \$ lors du précédent exercice, incluant une dotation aux amortissements de 15 millions \$ en 2023 et en 2022. L'augmentation des frais de vente et d'administration est en grande partie attribuable à une hausse de la charge de rémunération, notamment une hausse de la charge de rémunération variable de 18 millions \$, qui s'explique essentiellement par l'amélioration de la rentabilité et la hausse du cours de l'action de la Société par rapport à l'exercice précédent. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration, excluant la dotation aux amortissements, ont représenté 5,0 % des ventes en 2023, contre 4,6 % en 2022.

Autres pertes, montant net

En 2023, une partie des installations de fabrication de la Société situées à Silver Springs, dans le Nevada, a été endommagée par un incendie. La valeur totale de la perte, incluant les coûts liés à l'interruption des activités est actuellement en cours d'évaluation, mais devrait être couverte par l'assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation, sous réserve des franchises habituelles. La valeur comptable nette de l'équipement de production et de la structure du bâtiment endommagés a été ramenée à néant. La Société a comptabilisé une dépréciation de ses immobilisations corporelles de neuf millions \$, sans effet de trésorerie et des coûts de nettoyage de deux millions \$, ainsi qu'un recouvrement d'assurance d'un montant correspondant, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au titre des autres pertes, montant net. L'actif recouvrable aux termes de la police d'assurance a été comptabilisé dans les créances. Tout gain résultant des indemnités d'assurance pour les dommages matériels dépassant la valeur nette comptable des biens concernés sera comptabilisé en résultat lors du règlement de la demande d'indemnisation.

La Société a également comptabilisé en 2023 des provisions pour restauration de sites d'un montant total de huit millions \$ et des frais de nettoyage environnementaux de deux millions \$, déduction faite d'un recouvrement

d'assurance de six millions \$. Une tranche de sept millions \$ des coûts de restauration de site et de nettoyage est liée au déversement de produits de préservation à l'une de ses installations. Les pertes liées à la mise hors service d'équipement inutilisé de deux millions \$ ont aussi été comptabilisées dans le montant net des autres pertes pour l'exercice 2023.

Le montant net des autres pertes pour l'exercice 2022 inclut des provisions pour restauration de sites de trois millions \$ et des pertes liées à la mise hors service d'équipement inutilisé de cinq millions \$.

Charges financières

Les charges financières se sont élevées à 68 millions \$ en 2023, en hausse par rapport à celles de 33 millions \$ engagées en 2022. L'augmentation des charges financières s'explique par une hausse des taux d'emprunt moyens et par une hausse du niveau d'endettement moyen, essentiellement pour financer la croissance de la Société.

Résultat avant impôts et charge d'impôts

Le résultat avant impôts s'est élevé à 431 millions \$, soit 13,0 % des ventes, en 2023, contre 326 millions \$, ou 10,6 % des ventes, en 2022. La charge d'impôts sur le résultat a totalisé 105 millions \$, comparativement à 85 millions \$ en 2022, ce qui représente un taux d'imposition effectif d'environ 24 % en 2023 et 26 % en 2022. La baisse du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2023 est principalement attribuable à l'évolution de la provenance des bénéfices imposables générés par la Société au sein des différents territoires où elle exerce des activités.

Résultat net

Le résultat net pour l'exercice 2023 s'est élevé à 326 millions \$, comparativement à un résultat net de 241 millions \$ en 2022. Le résultat par action s'est établi à 5,62 \$ en 2023, comparativement à 3,93 \$ en 2022.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité; par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société :

2023

Pour les trimestres clos les (en millions \$, sauf le RPA)	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
Ventes	710	972	949	688	3 319
BAIIA ¹	120	175	193	120	608
Résultat d'exploitation	95	149	166	89	499
Résultat net de la période	60	100	110	56	326
RPA – de base et dilué ²	1,03	1,72	1,91	0,98	5,62

2022

Pour les trimestres clos les (en millions \$, sauf le RPA)	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
Ventes	651	907	842	665	3 065
BAIIA ¹	88	154	119	87	448
Résultat d'exploitation	67	133	98	61	359
Résultat net de la période	46	94	65	36	241
RPA – de base et dilué ²	0,73	1,51	1,07	0,61	3,93

¹ Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

² Les chiffres étant arrondis, la somme des RPA trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Faits saillants

Indicateurs clés de rendement (en millions \$, sauf les ratios et les données par action)	T4-2023	T4-2022	Variation (\$)	Variation (%)
Résultats d'exploitation				
Ventes	688	665	23	3 %
Bénéfice brut ¹	137	112	25	22 %
Marge du bénéfice brut ¹	19,9 %	16,8 %	s.o.	310 pdb
BAIIA ¹	120	87	33	38 %
Marge du BAIIA ¹	17,4 %	13,1 %	s.o.	430 pdb
Résultat d'exploitation	89	61	28	46 %
Marge d'exploitation ¹	12,9 %	9,2 %	s.o.	370 pdb
Résultat net	56	36	20	56 %
RPA – de base et dilué	0,98	0,61	0,37	61 %

¹ Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

Résultats d'exploitation

Les ventes se sont élevées à 688 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2023, en hausse de 3 % par rapport aux ventes de 665 millions \$ réalisées lors de la même période en 2022. Si on exclut l'apport de 15 millions \$ des acquisitions ainsi que l'incidence d'un million \$ de la conversion des devises, les ventes de bois traité sous pression ont progressé de 22 millions \$, soit 4 %, incluant une croissance des ventes de 8 % des activités d'infrastructures de la Société. La hausse des prix de vente des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer a été en partie contrebalancée par une baisse des volumes et un recul des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel. Le recul des ventes de billots et de bois d'œuvre s'explique par une baisse des prix des billots et du bois d'œuvre sur le marché, en partie contrebalancée par une hausse des activités de vente de billots, par rapport au quatrième trimestre du précédent exercice.

Ventes (en millions \$, sauf les pourcentages)	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Total du bois traité sous pression	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
T4-2022	326	161	100	32	619	46	665
Acquisitions	15	—	—	—	15	—	15
Incidence des taux de change	1	—	—	—	1	—	1
Croissance interne	41	4	(18)	(5)	22	(15)	7
T4-2023	383	165	82	27	657	31	688
Croissance interne	13 %	2 %	(18 %)	(16 %)	4 %	(33 %)	1 %

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 383 millions \$, en hausse par rapport à celles de 326 millions \$ réalisées lors de la même période l'an dernier. Si on exclut l'apport des acquisitions, les ventes ont progressé de 13 %, grâce à une hausse des prix de vente, en partie contrebalancée par une baisse des volumes de vente en raison d'un ralentissement des achats de poteaux destinés aux sociétés de services publics, largement attribuable à des contraintes budgétaires d'immobilisations. Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 165 millions \$, comparativement à 161 millions \$ un an plus tôt. Les ventes de traverses de chemin de fer ont enregistré une progression de 2 %, alors que l'amélioration des prix de vente tant dans le créneau des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 qu'auprès des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1, a été en grande partie contrebalancée par une baisse des volumes réalisés auprès des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel se sont chiffrées à 82 millions \$, en recul par rapport à celles de 100 millions \$ réalisées lors de la même période en 2022. Le recul des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel résulte de la baisse des prix de vente attribuable au recul des prix du bois d'œuvre sur le marché et à la baisse des volumes de vente. Les ventes de produits industriels se sont élevées à 27 millions \$, en baisse par rapport à celles de 32 millions \$ générées un an auparavant, en raison essentiellement du calendrier des projets de ponts ferroviaires et de passages à niveau. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont totalisé 31 millions \$, en recul de 33 % par rapport à la même période l'an dernier.

Le bénéfice brut s'est établi à 137 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, contre 112 millions \$, au quatrième trimestre de 2022, ce qui représente des marges respectives de 19,9 % et 16,8 %. L'augmentation en dollars absolus est en grande partie attribuable à l'expansion des marges dans les catégories des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer, en partie contrebalancée par une baisse des volumes de vente et un recul du bénéfice brut dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Exprimé en pourcentage des ventes, le bénéfice brut a également profité d'une composition des ventes plus avantageuse.

Le résultat net de la période s'est chiffré à 56 millions \$, soit 0,98 \$ par action, comparativement à 36 millions \$, ou 0,61 \$ par action, lors de la même période en 2022.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Du fait que la majorité des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact important sur leur valeur. La dépréciation de la valeur du dollar américain, par rapport au dollar canadien, au 31 décembre 2023, comparativement au 31 décembre 2022, (veuillez consulter la rubrique intitulée « Taux de change ») a entraîné une baisse de la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

Actif

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif s'élevait à 3 708 millions \$, contre 3 073 millions \$ au 31 décembre 2022. L'augmentation du total de l'actif est en grande partie attribuable à une hausse des stocks, des immobilisations corporelles et des actifs au titre du droit d'utilisation, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des devises sur les actifs libellés en dollars américains. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les actifs tirées des états consolidés de la situation financière.

Actif (en millions \$)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022	Variation
Créances	308	287	21
Stocks	1 580	1 238	342
Impôts sur le résultat à recouvrer et autres actifs courants	59	58	1
Total de l'actif courant	1 947	1 583	364
Immobilisations corporelles	906	755	151
Actifs au titre du droit d'utilisation	285	160	125
Immobilisations incorporelles	169	171	(2)
Goodwill	375	369	6
Instruments financiers dérivés	21	29	(8)
Autres actifs non courants	5	6	(1)
Total de l'actif non courant	1 761	1 490	271
Total de l'actif	3 708	3 073	635

Les créances se chiffraient à 308 millions \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 287 millions \$ au 31 décembre 2022. La majeure partie de la hausse est attribuable à la constatation d'un actif recouvrable aux termes de la police d'assurance en lien avec l'incendie et le déversement de produits de préservation décrits à la rubrique intitulée « Autres pertes, montant net » du présent rapport de gestion. Le solde des créances clients au 31 décembre 2023 est demeuré relativement inchangé par rapport au solde au 31 décembre 2022. Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu des facilités avec certaines institutions financières aux termes desquelles elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées. Les créances sont comptabilisées après déduction des créances clients vendues durant l'exercice.

Les stocks s'élevaient à 1 580 millions \$ au 31 décembre 2023, en hausse comparativement à 1 238 millions \$ au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'augmentation du niveau des stocks de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer. Outre l'augmentation des stocks pour soutenir la croissance anticipée de la demande pour les produits d'infrastructures en 2024, d'autres facteurs ont contribué à la hausse des investissements dans les stocks en 2023, notamment l'accroissement planifié des niveaux de stocks de poteaux destinés aux sociétés de services publics pour garantir et honorer les engagements de ventes à plus long terme, la reconstitution des stocks de traverses de chemin de fer après une année 2022 marquée par un approvisionnement restreint, ainsi que le ralentissement des achats de certaines sociétés de services publics.

Compte tenu des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue, les stocks constituent un élément important

du fonds de roulement et la rotation des stocks est relativement faible. De plus, des stocks importants de matières premières et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l'année afin de soutenir la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec ses clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est ajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 906 millions \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 755 millions \$ au 31 décembre 2022. L'augmentation s'explique en grande partie par l'ajout d'immobilisations corporelles d'un montant de 154 millions \$ au cours de l'exercice 2023 et l'acquisition des immobilisations corporelles de Baldwin, Balfour et IndusTREE d'un montant total de 63 millions \$, en partie contrebalancés par une dotation aux amortissements de 40 millions \$ pour la période.

Les actifs au titre du droit d'utilisation se chiffraient à 285 millions \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 160 millions \$ au 31 décembre 2022. Les ajouts d'actifs au titre du droit d'utilisation d'un montant de 177 millions \$, visant essentiellement à soutenir la croissance de la demande pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics, ont été contrebalancés par une dotation aux amortissements de 53 millions \$ pour la période.

Les montants des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 169 millions \$ et 375 millions \$ au 31 décembre 2023. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, d'un enregistrement pour la créosote et des coûts d'acquisition de logiciels. Au 31 décembre 2022, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 171 millions \$ et 369 millions \$. La diminution des immobilisations incorporelles est principalement attribuable à une dotation aux amortissements de 16 millions \$ ainsi qu'à l'effet de conversion des devises sur les immobilisations incorporelles libellées en dollars US, en partie contrebalancés par les relations clients de sept millions \$ acquises dans le cadre de l'achat des actifs de Baldwin et par des dépenses de neuf millions \$ engagées dans le cadre de l'implémentation du progiciel de gestion intégrée (« PGI ») de la Société. L'augmentation du goodwill s'explique par les acquisitions d'actifs réalisées en 2023, en partie contrebalancées par l'effet de conversion des devises sur le goodwill libellé en dollars US.

Passif

Au 31 décembre 2023, le total du passif de Stella-Jones atteignait 2 056 millions \$, en hausse par rapport à 1 516 millions \$ au 31 décembre 2022. L'augmentation du total du passif résulte principalement d'une hausse de la dette à long terme et des obligations locatives. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les passifs tirées de rubriques sélectionnées des états consolidés de la situation financière.

Passif (en millions \$)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022	Variation
Comptes créditeurs et charges à payer	204	201	3
Partie courante de la dette à long terme	100	1	99
Partie courante des obligations locatives	54	41	13
Autres	26	16	10
Total du passif courant	384	259	125
Dette à long terme	1 216	940	276
Obligations locatives	240	126	114
Passifs d'impôt différé	175	158	17
Autres	41	33	8
Total du passif non courant	1 672	1 257	415
Total du passif	2 056	1 516	540

Le passif courant s'élevait à 384 millions \$ au 31 décembre 2023, contre 259 millions \$ au 31 décembre 2022. Cette variation résulte principalement d'une augmentation de la partie courante de la dette à long terme attribuable au reclassement du billet de premier rang non garanti d'une valeur de 75 millions \$ US remboursé en janvier 2024.

Dette à long terme

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, se chiffrait à 1 316 millions \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 941 millions \$ au 31 décembre 2022, comme il est expliqué ci-après. L'augmentation est attribuable aux emprunts nets additionnels de 394 millions \$ effectués au cours de la période qui ont servi principalement à financer des investissements stratégiques dans la croissance, et à investir dans l'augmentation du niveau des stocks pour les reconstituer et répondre à la demande de l'industrie pour les produits d'infrastructures.

Dette à long terme (en millions \$)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Facilités de crédit rotatif non garanties	750	394
Facilités de prêt à terme non garanties	364	338
Billets de premier rang non garantis	198	204
Autres	4	5
Total de la dette à long terme	1 316	941

En 2023, la Société a amendé et mis à jour sa convention de crédit agricole américain dans le but, entre autres, i) d'augmenter le montant disponible aux termes des facilités de crédit de 350 millions \$ US à 550 millions \$ US, ii) de prolonger la durée de la facilité de crédit rotatif agricole américain d'un montant de 150 millions \$ US du 29 avril 2026 au 3 mars 2028, et iii) de remplacer les références au *London Interbank Offered Rate* pour le dollar américain par le *Secured Overnight Financing Rate*. Toutes les autres modalités et conditions demeurent sensiblement les mêmes.

Au 31 décembre 2023, la Société avait un montant total disponible de 166 millions \$ (125 millions \$ US) aux termes de ses facilités de crédit et son ratio de la dette nette sur le BAIIA s'établissait à 2,6 x. Au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios financiers.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 1 652 millions \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1 557 millions \$ au 31 décembre 2022.

Capitaux propres (en millions \$)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022	Variation
Capital-actions	189	194	(5)
Résultats non distribués	1 329	1 192	137
Cumul des autres éléments du résultat global	134	171	(37)
Total des capitaux propres	1 652	1 557	95

L'augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2023 est attribuable à un résultat net de 326 millions \$, en partie contrebalancé par des rachats d'actions d'un montant de 142 millions \$, la déclaration de dividendes d'un montant de 53 millions \$ et une diminution de 37 millions \$ du cumul des autres éléments du résultat global, résultant essentiellement de la conversion des devises des établissements étrangers.

Le 8 novembre 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de Stella-Jones de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR ») visant l'achat, aux fins d'annulation, de jusqu'à 5 000 000 d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2022 et se terminant le

13 novembre 2023, ce qui représente environ 9,6 % de ses actions ordinaires détenues par le public. La Société a racheté 2 449 827 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 142 millions \$ aux termes de cet OPR.

Le 6 novembre 2023, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société de procéder à une OPR pour acheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 500 000 d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2023 et se terminant le 13 novembre 2024, soit environ 5,0 % de ses actions ordinaires détenues par le public.

En 2023, la Société a racheté 2 286 484 de ses actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 142 millions \$ aux termes de ses OPR alors en vigueur.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Activités d'exploitation	107	255
Activités de financement	151	(101)
Activités d'investissement	(258)	(154)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice	—	—

La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que ses facilités de crédit disponibles sont suffisants pour lui permettre de financer ses plans d'entreprise, faire face à ses besoins en fonds de roulement et maintenir ses actifs.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 107 millions \$ en 2023, comparativement à des flux de trésorerie générés de 255 millions \$ lors de la même période en 2022. La diminution reflète essentiellement une évolution défavorable du fonds de roulement sans effet de trésorerie, ainsi qu'une augmentation des paiements d'impôts sur le résultat et des intérêts versés, en partie contrebalancées par une hausse de la rentabilité, déduction faite des éléments sans effet de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés se sont chiffrés à 619 millions \$ en 2023, comparativement à 457 millions \$ en 2022. Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 345 millions \$ en 2023, en grande partie en raison de l'accroissement des niveaux de stocks de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation tirées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Résultat net	326	241
Dotations aux amortissements	109	89
Charges financières	68	33
Charge d'impôts sur le résultat	105	85
Autres	11	9
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés	619	457
Créances	(7)	(43)
Stocks	(353)	(75)
Impôts sur le résultat à recouvrer	(2)	—
Autres actifs courants	8	(9)
Comptes créditeurs et charges à payer	9	22
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	(345)	(105)
Intérêts versés	(68)	(32)
Impôts sur le résultat payés	(99)	(65)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	107	255

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont augmenté les liquidités de 151 millions \$ en 2023, alors qu'elles avaient réduit les liquidités de 101 millions \$ en 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a augmenté le montant net de ses emprunts aux termes de ses facilités de crédit de 394 millions \$ pour financer des investissements dans la croissance et accroître les niveaux de stocks, en plus d'avoir remis 195 millions \$ de capital aux actionnaires. En 2022, la Société avait emprunté 169 millions \$ aux termes de ses facilités de crédit et remis 229 millions \$ de capital aux actionnaires.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement tirées de rubriques sélectionnées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Variation nette des facilités de crédit rotatif	362	139
Produit net tiré de la dette à long terme	32	30
Remboursement des obligations locatives	(50)	(41)
Dividendes sur les actions ordinaires	(53)	(49)
Rachat d'actions ordinaires	(142)	(180)
Autres	2	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	151	(101)

Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement

Les activités d'investissement ont réduit les liquidités de 258 millions \$ en 2023, en raison principalement de l'acquisition d'immobilisations corporelles, y compris 60 millions \$ de dépenses en immobilisations de croissance

pour la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, ainsi que de l'acquisition des actifs de Baldwin, Balfour et IndustREE. En 2022, les activités d'investissement avaient totalisé 154 millions \$ et englobaient l'acquisition d'immobilisations corporelles, y compris 33 millions \$ de dépenses en immobilisations de croissance, et l'acquisition des actifs de TEC.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement tirées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement (en millions \$)	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Acquisition d'entreprises	(93)	(46)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(155)	(97)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(10)	(11)
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(258)	(154)

Obligations financières

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2023 :

Obligations financières (en millions \$)	Valeur comptable	Flux monétaires contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	204	204	204	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme *	1 316	1 521	166	686	563	106
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives *	294	345	63	106	72	104
Obligations financières	1 814	2 070	433	792	635	210

* Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2023.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2023, le capital-actions de la Société était constitué de 56 866 712 actions ordinaires émises et en circulation (59 115 959 au 31 décembre 2022).

Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Nombre d'actions	Exercice clos le 31 décembre 2023
Solde au début de l'exercice	59 115 959
Actions ordinaires rachetées	(2 286 484)
Options d'achat d'actions exercées	10 000
Régimes d'achat d'actions des employés	27 237
Solde à la clôture de l'exercice	56 866 712

Au 28 février 2024, le capital-actions de la Société était constitué de 56 761 865 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2023, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 20 000 (30 000 au 31 décembre 2022). Au 28 février 2024, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées était de 20 000.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de la Société a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2023 :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant du dividende
			\$
7 mars 2023	3 avril 2023	21 avril 2023	0,23
9 mai 2023	5 juin 2023	23 juin 2023	0,23
8 août 2023	5 septembre 2023	25 septembre 2023	0,23
6 novembre 2023	4 décembre 2023	21 décembre 2023	0,23

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de la stratégie d'affectation des capitaux de la Société. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La Société ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les flux de trésorerie, la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 48 millions \$ en 2023 (42 millions \$ en 2022) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc comptabilisé aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

a) Le 26 janvier 2024, la Société a modifié et mis à jour la septième convention de crédit syndiquée amendée et mise à jour dans le but, entre autres, i) d'augmenter le montant disponible aux termes de la facilité de crédit rotatif non garantie pour le faire passer de 400 millions \$ US à 600 millions \$ US; ii) de séparer la facilité de crédit rotatif non garantie en deux tranches assorties des échéances suivantes : une tranche de 475 millions \$ US dont la date d'échéance est le 27 février 2028, et une tranche de 125 millions \$ US dont la date d'échéance est le 27 février 2026; et iii) d'augmenter le niveau requis du ratio de la dette nette sur le BAIIA pour le porter à 3,75:1.00.

b) Le 28 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire, payable le 19 avril 2024 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 1^{er} avril 2024. Il s'agit d'un dividende admissible.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes qui, s'ils ne sont pas atténués de façon adéquate, pourraient avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière, ses résultats futurs, sa réputation, ainsi que sur le cours de ses actions ordinaires. Le conseil d'administration exige que la direction de la Société identifie et gère correctement les principaux risques liés aux activités de la Société. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour gérer, de manière continue, ses principaux risques et incertitudes et en atténuer les répercussions, mais elle ne peut garantir que ces efforts seront couronnés de succès.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle, ou que la Société considère actuellement comme non significatifs, peuvent également avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats futurs.

Risques liés aux activités d'exploitation

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ses clients importants pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les 10 plus importants clients de la Société ont représenté 42 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté 15 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, tandis que le deuxième client en importance a représenté 5 % des ventes totales et il est lié à la catégorie des traverses de chemin de fer.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l'approvisionnement et des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante. La gouvernance accrue de la gestion forestière en Colombie-Britannique, au Canada, pourrait avoir une incidence sur l'approvisionnement en fibre dans la région. Bien que la Société soit déterminée à développer des relations d'affaires à long terme avec les communautés autochtones, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir la fibre disponible.

Il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d'approvisionnement dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. Certains fournisseurs pourraient également décider de réduire ou de mettre fin à la production de certains produits de préservation, tandis que des changements de législation pourraient nécessiter le recours à des produits de préservation différents de ceux utilisés jusqu'à maintenant. Bien que la Société ne fasse pas affaire avec des fournisseurs établis en Russie ou en Ukraine, une escalade de ce conflit pourrait aussi accentuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Un manque de disponibilité de produits forcerait la Société à évaluer des produits de substitution offerts à prix raisonnables et tout aussi sécuritaires, efficaces et acceptables pour les clients de la Société. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant, en identifiant et en sécurisant des ententes avec des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits, ce qui, en retour, pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats d'exploitation de la Société.

Inflation

Dans le contexte inflationniste actuel, les activités d'exploitation de la Société sont vulnérables aux hausses importantes des coûts des intrants, notamment les prix des matières premières, les prix de l'énergie, les frais de transport et les coûts de la main-d'œuvre. Malgré le fait que plusieurs des ententes conclues par la Société avec ses clients prévoient des mécanismes d'indexation des prix de vente en fonction des fluctuations des coûts des matières

premières et de certains indices des prix industriels, les répercussions sur les résultats d'exploitation de la Société seront influencées par sa capacité à répercuter les hausses de coûts en temps opportun.

Perturbations opérationnelles

Les activités de la Société pourraient être perturbées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine, notamment des incendies, des inondations et des conditions météorologiques extrêmes. L'ampleur de l'incidence de ces risques sur les résultats dépendra de certains facteurs, notamment la nature de la perturbation, sa durée et le lieu touché par l'événement perturbateur. Bien que la Société ait mis en place un plan de continuité des activités, et détienne des polices d'assurance pour atténuer l'impact de la plupart des événements catastrophiques, la survenance de perturbations des activités pourrait, entre autres, nuire à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société, augmenter ses coûts d'exploitation, rendre difficile, voire impossible, la fourniture de produits aux clients ou la réception de matières premières de la part de fournisseurs, ou nécessiter des dépenses importantes et un temps de récupération afin de reprendre pleinement ses activités.

Pandémie, épidémie ou éclosion de maladies infectieuses

L'éclosion d'une maladie ou d'un virus, tels que la pandémie de COVID-19 ou de toute autre maladie contagieuse, pourrait créer une volatilité et une incertitude importantes, ainsi que des perturbations économiques, et pourrait empêcher les employés, les fournisseurs, les clients et les partenaires commerciaux de mener à bien leurs activités. Cela pourrait également amener les gouvernements du monde entier à adopter des mesures et des restrictions préventives d'urgence. Ces mesures et restrictions d'urgence pourraient perturber de façon importante les activités d'exploitation de la Société de même que celles de ses fournisseurs ou de ses clients, ce qui, en retour, pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités commerciales, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Changements climatiques

Les activités de la Société sont soumises aux variations climatiques, y compris l'occurrence d'une ou de plusieurs catastrophes naturelles et de conditions météorologiques anormalement défavorables exacerbées par les changements climatiques mondiaux. Ces événements pourraient causer des dommages matériels à l'une ou plusieurs des installations de la Société, de même qu'à celles de ses fournisseurs et clients, des variations du coût et de la disponibilité des matières premières, des perturbations dans le transport des marchandises, ainsi qu'une indisponibilité de la main-d'œuvre.

Outre les risques matériels associés aux changements des conditions climatiques, les réponses des gouvernements à ces changements posent aussi un risque. Les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale, y compris les coûts de conformité à l'évolution de la réglementation sur les changements climatiques et les coûts de transition vers une économie à faible émission de carbone, pourraient nécessiter des dépenses considérables et entraîner une hausse des coûts d'exploitation.

Mise en œuvre d'initiatives et de normes environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)

Les attentes à l'égard d'une mise en œuvre rapide d'initiatives liées aux considérations ESG sont de plus en plus élevées. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer sa performance en matière de développement durable, la Société a élaboré une stratégie ESG à l'échelle de l'organisation qui contient certains objectifs et cibles. Ces objectifs et cibles reflètent les plans et aspirations actuels de la Société, sont fondés sur les données et estimations disponibles, et il n'est pas garanti que la Société sera en mesure de les atteindre. Le défaut de mettre à jour, d'accomplir ou de suivre correctement ces objectifs et cibles et d'en rendre compte en temps opportun, voire pas du tout, pourrait nuire à sa position concurrentielle et poser un risque pour la réputation et la conduite des affaires de la Société.

Les nouvelles réglementations et normes ESG peuvent également accroître les obligations de la Société en matière de divulgation et d'information à fournir. Le défaut de mettre en œuvre une collecte de données détaillée et éprouvée ainsi que des processus d'analyse dotés de contrôles efficaces pour se conformer aux réglementations et aux attentes des parties prenantes, pourrait avoir des répercussions sur la capacité de la Société de fournir des informations exactes, complètes, fiables et en temps opportun.

Dépendance à l'égard du personnel clé

La haute direction de la Société et d'autres employés clés possèdent une vaste expérience de l'industrie, ainsi que des activités de l'entreprise, de ses fournisseurs, de ses produits et de ses clients. La perte de connaissances et d'expertise au sein de la haute direction à la suite du départ d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de direction principale, ou encore le départ d'employés clés possédant des connaissances en ingénierie, en foresterie, dans le traitement du bois et dans d'autres domaines spécialisés pourrait nuire à la capacité de la Société à développer et à poursuivre ses stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Recrutement, rétention et gestion d'une main-d'œuvre qualifiée

La capacité de la Société à préserver et renforcer son rendement et à continuer à générer une croissance forte et durable est tributaire, dans une large mesure, de sa capacité à recruter, à développer et à conserver du personnel clé, à élaborer des stratégies judicieuses de succession, ainsi qu'à maintenir de bonnes relations avec ses employés. Les tendances sociales et démographiques, ainsi que les changements dans les modes de vie et les attentes des employés, peuvent compliquer l'embauche et la rétention du personnel. De la difficulté à attirer des employés qualifiés et à conserver une expertise interne précieuse, ou encore des arrêts de travail, pourraient entraîner des perturbations des activités d'exploitation ou engendrer des augmentations de coûts.

Cybersécurité et protection des données

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques de façon sécuritaire dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré ses systèmes et ses contrôles en matière de sécurité, ainsi que ceux de ses fournisseurs tiers, l'infrastructure et les technologies de l'information de la Société peuvent être vulnérables aux cyberincidents. Les cybermenaces varient en termes de techniques et de sources, sont persistantes et sont de plus en plus ciblées et difficiles à détecter et à prévenir. Les cyberattaques et les atteintes à la sécurité des données peuvent comprendre des tentatives non autorisées d'accès, de désactivation, de modification inappropriée ou de dégradation des systèmes de technologie de l'information, des réseaux et des sites Web de la Société, l'introduction de virus informatiques et d'autres codes malveillants, ainsi que des courriels frauduleux d'hameçonnage visant à détourner des données et de l'information ou à installer des logiciels malveillants sur les ordinateurs des utilisateurs. Toute violation de ce type pourrait entraîner des perturbations opérationnelles et des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles qui pourraient perturber les activités d'exploitation, exposer la Société à des litiges et avoir des répercussions négatives sur sa réputation ou un impact négatif sur ses clients ou ses fournisseurs. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant affecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, en plus d'avoir mis en place des politiques, procédures et contrôles de détection et d'atténuation. De telles mesures peuvent ne pas être adéquates ou efficaces à prévenir, identifier ou atténuer les attaques de pirates informatiques ou des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations susceptibles de causer des dommages et d'avoir des répercussions négatives sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toute interruption de ces systèmes pourrait créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

Implémentation d'un PGI

La Société est en train de déployer un nouveau PGI. Un tel changement implique une planification approfondie, la transformation des processus actuels d'affaires et financiers, ainsi que des tests substantiels et une formation approfondie des employés. La Société a commencé le déploiement en 2021 avec pour objectif que le PGI soit pleinement opérationnel dans l'ensemble de l'organisation d'ici 2025. Au cours du processus de déploiement, la Société pourrait subir des perturbations des systèmes informatiques et des activités. Toute perturbation pourrait nuire à la capacité de la Société à traiter les transactions, à fournir des rapports précis, opportuns et fiables sur les résultats financiers et opérationnels ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, il est possible que le processus de déploiement du nouveau système dépasse les délais et le budget prévus et rien ne garantit que le système sera bénéfique dans la mesure prévue. La Société a adopté une approche progressive et estime qu'elle prend les mesures

nécessaires, y compris le déploiement de ressources internes et externes, pour atténuer les risques liés à l'implémentation.

Risques stratégiques

Conjoncture politique et économique

Un changement négatif dans les conditions politiques et économiques ou une instabilité politique, incluant des troubles civils importants, des actes de guerre ou des activités terroristes pourraient toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits, augmenterait les perturbations des chaînes d'approvisionnement et aurait une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ces événements pourraient également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Risque lié aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit d'acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifient sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Risques financiers

Change

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023, 46 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmentent même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

Disponibilité du crédit

Les ententes régissant les facilités de crédit et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement ou de saisir de nouvelles possibilités d'affaires.

Crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

Assurance

La Société maintient des polices d'assurance commerciale sur les biens et une assurance risques divers qui cadrent avec les pratiques courantes de l'industrie et le profil de risque particulier de la Société. Ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des montants autoassurés, des franchises, de la coassurance, des exclusions de couverture et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement, des pertes résultant de perturbations importantes dans ses installations de fabrication, des dommages aux relations qu'entretient la Société avec ses clients en raison de ces obligations ou perturbations, ainsi que des pertes pour la Société ou des tiers découlant de cyberrisques. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Impôt des sociétés

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. En outre, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examen par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

Risques juridiques et de conformité

Conformité environnementale

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur :

- les rejets dans l'air;
- les rejets dans l'eau;
- les émissions de substances dangereuses et toxiques;
- la remise en état de sites contaminés; et
- l'utilisation de pesticides antimicrobiens autorisés aux États-Unis sous la loi fédérale relative aux insecticides, fongicides et raticides de réglementation de l'*Environmental Protection Agency* des États-Unis et au Canada sous l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et sa loi sur les produits antiparasitaires.

Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers inscriptions, licences, permis et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer pourrait engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites ou sur des propriétés avoisinantes. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés pourraient être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

Une augmentation de l'activité réglementaire et la possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constituent d'autres facteurs de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements ou pourraient modifier la disponibilité ou les prix de certains produits tels que les produits de préservation achetés et utilisés par la Société.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de

l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées, que la Société respecte toutes les lois et réglementations en vigueur et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Lois et règlements sur la protection des renseignements personnels

La Société recueille, traite et stocke des informations exclusives sur ses activités et des renseignements personnels sur ses employés, ses clients et ses fournisseurs. La Société est soumise à de nombreuses lois et règlements visant à protéger les informations, comme la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques du Canada et des lois équivalentes essentiellement similaires au niveau des provinces et des états, notamment la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels au Québec et la loi californienne sur la protection de la vie privée des consommateurs (*California Consumer Privacy Act*). Les lois et règlements relatifs à la protection des renseignements personnels sont de plus en plus nombreux et complexes et sont adoptés et modifiés plus fréquemment, ce qui entraîne un risque accru de conformité réglementaire et des coûts plus élevés pour prévenir les événements liés aux données confidentielles. Les sanctions financières potentielles en cas de non-respect de ces lois et règlements ont considérablement augmenté. Toute atteinte à la sécurité, toute utilisation inappropriée et tout autre type d'accès non autorisé ou de détournement de ces renseignements pourraient non seulement entraîner des sanctions réglementaires, des audits ou des enquêtes par divers organismes gouvernementaux concernant le respect des lois applicables, mais aussi exposer la Société à un risque d'atteinte à sa réputation.

Litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'évaluer ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit des provisions basées sur l'évaluation du résultat probable. Si l'évaluation du dénouement probable s'avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers risques. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Au 31 décembre 2023, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 232 millions \$ (175 millions \$ US) et dont les dates d'échéance sont décembre

2026 et juin 2028. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2023, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 46 % et 54 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (65 % et 35 %, respectivement, au 31 décembre 2022).

Gestion des risques liés aux taux de change

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2023, la Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

CONVENTIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les conventions comptables significatives utilisées par la Société ainsi que les estimations comptables et jugements critiques sont respectivement décrits à la Note 2 et à la Note 3 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2023 et 2022.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS et au Manuel de CPA Canada, Comptabilité – Partie 1.

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés de l'actif et du passif ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur le montant des ventes et des charges comptabilisées au cours de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d'une acquisition. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d'actualisation. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l'efficacité opérationnelle des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2023, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société, avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2023.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Stella Jones Inc. a adopté une approche progressive dans le cadre de sa migration vers un nouveau PGI. Afin de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière appropriés dans les catégories de produits qui ont migré vers le nouveau PGI, des changements pertinents ont été apportés.

Il n'y a eu aucune autre modification des CIIF durant la période s'échelonnant du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2023 ayant eu une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF de la Société.

Le 28 février 2024

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022
(en millions de dollars canadiens)





Stella-Jones Inc.

États financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Stella-Jones Inc.
États financiers consolidés

Le 31 décembre 2023 et 2022

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board*. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers consolidés et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

(s) Éric Vachon

Éric Vachon, CPA
Le président et chef de la direction

Saint-Laurent (Québec)
Le 28 février 2024

(s) Silvana Travaglini

Silvana Travaglini, CPA
La première vice-présidente et chef des finances



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, ca_montreal_main_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Exactitude et existence des stocks

Se référer à la note 2, Principales conventions comptables, et à la note 6, Stocks, des états financiers consolidés.

Les stocks de la Société totalisaient 1 580 millions de dollars au 31 décembre 2023. Les stocks détenus à l'échelle de son réseau en Amérique du Nord sont constitués de matières premières et de produits finis. Les matières premières sont évaluées au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks et du grand nombre d'emplacements pour les stocks à l'échelle du réseau de la Société, ainsi que de l'effort d'audit qui a été requis pour tester le solde des stocks.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles relatifs au rapprochement des factures, des bons de commande et des documents de réception.
- Pour des emplacements choisis où la direction a procédé à un dénombrement des stocks, avant la date de clôture de l'exercice, observer les procédures de dénombrement des stocks et effectuer des dénombresments par sondages indépendants pour un échantillon d'articles de stocks.
- Tester le mouvement des stocks durant la période intercalaire entre la date de dénombrement et la date de clôture de l'exercice.
- Tester un échantillon d'achats de matières premières et effectuer les rapprochements avec les documents sources, selon le cas.
- Pour un échantillon d'articles de stocks de matières premières et de produits finis, recalculer le coût moyen pondéré.
- Pour un échantillon de produits finis, tester le coût des matières transférées des matières premières aux produits finis, en vérifiant la concordance du coût transféré avec le coût de possession des articles précédemment classés dans les matières premières.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Tester la répartition des autres coûts directs standards attribués aux produits finis au cours de l'exercice, en comparant les autres coûts directs standards d'un échantillon de produits finis avec la liste des coûts directs standards.
- Pour une partie d'articles de stocks, tester le caractère raisonnable de la répartition des coûts indirects standards de fabrication aux produits finis à la fin de l'exercice en la comparant à la répartition de l'exercice précédent.
- Évaluer si les écarts liés aux autres coûts directs et aux coûts indirects standards de fabrication devaient être capitalisés dans les produits finis afin d'estimer le coût réel.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gregory Tremellen.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 28 février 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119714

Stella-Jones Inc.

États consolidés de la situation financière
Aux 31 décembre 2023 et 2022

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2023	2022
Actif			
Actif courant			
Créances	5	308	287
Stocks	6	1 580	1 238
Impôts sur le résultat à recouvrer		11	—
Autres actifs courants		48	58
		<u>1 947</u>	<u>1 583</u>
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	906	755
Actifs au titre du droit d'utilisation	8	285	160
Immobilisations incorporelles	9	169	171
Goodwill	9	375	369
Instruments financiers dérivés	19	21	29
Autres actifs non courants		5	6
		<u>3 708</u>	<u>3 073</u>
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	10	204	201
Impôts sur le résultat à payer		—	7
Partie courante de la dette à long terme	11	100	1
Partie courante des obligations locatives	8	54	41
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	12	26	9
		<u>384</u>	<u>259</u>
Passif non courant			
Dette à long terme	11	1 216	940
Obligations locatives	8	240	126
Passifs d'impôt différé	16	175	158
Provisions et autres passifs non courants	12	31	26
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	10	7
		<u>2 056</u>	<u>1 516</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	14	189	194
Résultats non distribués		1 329	1 192
Cumul des autres éléments du résultat global		134	171
		<u>1 652</u>	<u>1 557</u>
		<u>3 708</u>	<u>3 073</u>
Engagements et éventualités	18		
Événements postérieurs à la date de clôture	24		

Approuvé par le Conseil,

(s) Katherine A. Lehman
Katherine A. Lehman
Administratrice

(s) Karen Laflamme
Karen Laflamme, FCPA, ASC
Administratrice

Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres
Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

(en millions de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global						Capitaux propres
	Capital-actions	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains (pertes) sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	
Solde au 1^{er} janvier 2023	194	1 192	261	(111)	21	171	1 557
Résultat global							
Résultat net	—	326	—	—	—	—	326
Autres éléments du résultat global	—	(2)	(37)	6	(6)	(37)	(39)
Résultat global	—	324	(37)	6	(6)	(37)	287
Dividendes sur les actions ordinaires	—	(53)	—	—	—	—	(53)
Options d'achat d'actions exercées	1	—	—	—	—	—	1
Régimes d'achat d'actions des employés	2	—	—	—	—	—	2
Rachat d'actions ordinaires (note 14)	(8)	(134)	—	—	—	—	(142)
	(5)	(187)	—	—	—	—	(192)
Solde au 31 décembre 2023	189	1 329	224	(105)	15	134	1 652

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

(en millions de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global						Capitaux propres
	Capital- actions	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	
Solde au 1^{er} janvier 2022	208	1 161	175	(98)	2	79	1 448
Résultat global							
Résultat net	—	241	—	—	—	—	241
Autres éléments du résultat global	—	5	86	(13)	19	92	97
Résultat global	—	246	86	(13)	19	92	338
Dividendes sur les actions ordinaires	—	(49)	—	—	—	—	(49)
Régimes d'achat d'actions des employés	1	—	—	—	—	—	1
Rachat d'actions ordinaires (note 14)	(15)	(166)	—	—	—	—	(181)
	(14)	(215)	—	—	—	—	(229)
Solde au 31 décembre 2022	194	1 192	261	(111)	21	171	1 557

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2023	2022
Ventes		3 319	3 065
Charges			
Coût des ventes (incluant amortissement de 94 \$ (74 \$ en 2022))		2 631	2 541
Frais de vente et d'administration (incluant amortissement de 15 \$ (15 \$ en 2022))		181	157
Autres pertes, montant net	23	8	8
Résultat d'exploitation	15	2 820	2 706
Charges financières	15	68	33
Résultat avant impôts		431	326
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	16	83	79
Différés	16	22	6
		105	85
Résultat net		326	241
Résultat de base et dilué par action ordinaire	14	5,62	3,93

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

(en millions de dollars canadiens)

	2023	2022
Résultat net	<u>326</u>	<u>241</u>
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
(Pertes) gains relatifs à la conversion des états financiers des établissements étrangers	(37)	86
Gains (pertes) relatifs à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	6	(13)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(8)	26
Impôts sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2	(7)
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(2)	6
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<u>—</u>	<u>(1)</u>
	<u>(39)</u>	<u>97</u>
Résultat global	<u>287</u>	<u>338</u>

Stella-Jones Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net		326	241
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7	40	31
Dotation aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation	8	53	42
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	9	16	16
Charges financières	15	68	33
Charge d'impôts sur le résultat	16	105	85
Autres		11	9
		<u>619</u>	<u>457</u>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie			
Créances		(7)	(43)
Stocks		(353)	(75)
Impôts sur le résultat à recouvrer		(2)	—
Autres actifs courants		8	(9)
Comptes créditeurs et charges à payer		9	22
		<u>(345)</u>	<u>(105)</u>
Intérêts versés		(68)	(32)
Impôts sur le résultat payés		(99)	(65)
		<u>107</u>	<u>255</u>
Activités de financement			
Variation nette des facilités de crédit rotatif	11	362	139
Produit de la dette à long terme	11	33	63
Remboursement de la dette à long terme	11	(1)	(33)
Remboursement des obligations locatives	8	(50)	(41)
Dividendes sur les actions ordinaires		(53)	(49)
Rachat d'actions ordinaires	14	(142)	(180)
Autres		2	—
		<u>151</u>	<u>(101)</u>
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprises	4	(93)	(46)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(155)	(97)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(10)	(11)
		<u>(258)</u>	<u>(154)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		<u>—</u>	<u>—</u>

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

1 Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (avec ses filiales, à titre individuel ou collectif, la « Société ») est un chef de file en matière de produits en bois traité sous pression en Amérique du Nord. La Société fournit des poteaux en bois aux grandes sociétés de services publics d'électricité et entreprises de télécommunications du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants nord-américains de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société fournit aussi des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir une clientèle canadienne par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 Conventions comptables significatives

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board* (les « IFRS ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Comptabilité – Partie I.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 28 février 2024.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de manière homogène les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Stella-Jones Inc. et des filiales que celle-ci contrôle. Tous les soldes et opérations entre ces entreprises ont été éliminés. Toutes les filiales consolidées sont détenues en propriété exclusive. Les filiales importantes comprises dans la structure juridique de la Société sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société ne détient plus le contrôle.

Acquisition d'entreprises

La Société comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des activités et des actifs acquis répondent à la définition d'une entreprise et que le contrôle est transféré à la Société. Afin de déterminer si l'ensemble donné des activités et des actifs constitue une entreprise, la Société évalue si l'ensemble des activités et des actifs acquis incluent, au minimum, des entrées et un process substantiel et si l'ensemble acquis a la capacité de contribuer à la création de sorties.

La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une entreprise consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par la Société. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une entreprise sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net, comme profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses. Lorsque le règlement d'une partie de la contrepartie en espèces est différé, les montants payables dans le futur sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de l'acquisition. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'emprunt marginal de la Société, soit le taux d'un emprunt semblable pouvant être obtenu d'un financier indépendant selon des modalités comparables.

La contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres ou comme passif financier. Les montants classés comme passif financier sont réévalués ultérieurement à la juste valeur. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net.

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Tous les montants ont été arrondis au million le plus proche, sauf indication contraire.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière. Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique. Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant de la conversion sont généralement comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Ils sont différés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global », s'ils sont relatifs à des couvertures de flux de trésorerie admissibles.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des opérations dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d'un établissement étranger et sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière.

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les capitaux propres aux autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constataion des produits

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes sur volumes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience considérable de la Société, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Créances

Les créances clients représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances clients sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans 12 mois ou moins. Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

Durée d'utilité

Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

Charges financières

Les charges financières comprennent les dépenses d'intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers et les dépenses d'intérêts sur les obligations locatives. Les charges financières sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles et comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation représentent le droit d'utiliser un actif sous-jacent pour la durée du contrat de location, et les passifs connexes représentent l'obligation d'effectuer les paiements de loyer découlant du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation et les passifs connexes sont comptabilisés à la date de début du contrat de location en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyer sur la durée du contrat de location, actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société. Les options de renouvellement et de résiliation sont incluses dans les modalités du contrat de location lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées.

Les paiements de loyer comprennent les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance, le prix d'exercice en vertu d'une option d'achat que la Société est raisonnablement certaine d'exercer, les paiements de loyer dans une période de renouvellement facultative que la Société est raisonnablement certaine d'exercer et des pénalités pour résiliation anticipée d'un bail si la Société est raisonnablement certaine de résilier. Chaque paiement de loyer est réparti entre le passif et les charges financières. La composante intérêts des charges financières est imputée à l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date de début jusqu'à la fin de la durée du contrat de location, à moins qu'il existe une certitude raisonnable que la Société obtiendra la propriété d'ici la fin de la durée du contrat de location ou exercera l'option d'achat. Dans ce cas, l'actif au titre du droit d'utilisation sera amorti sur la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, conformément à la méthode d'amortissement que la Société adopte pour les immobilisations corporelles. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de locations à court terme dont la durée est inférieure à 12 mois et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux actifs de faible valeur sont imputés à l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	10 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	4 % à 20 %
Progiciels	Amortissement linéaire	5 à 10 ans
Enregistrement de la créosote	-	Indéterminée

Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception, au développement, à la mise en œuvre et aux tests de produits progiciels identifiables sont comptabilisés comme progiciels si certains critères sont remplis, notamment la faisabilité technique, l'intention et la capacité de développer et d'utiliser le progiciel pour générer des avantages économiques futurs probables; sinon, ils sont passés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères de capitalisation sont passés en charges et comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Les coûts directement attribuables qui sont capitalisés comprennent les coûts liés aux progiciels et les coûts de développement des employés et des tierces parties.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment lorsqu'il existe des indices d'une dépréciation possible. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

Dépréciation

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances le justifient. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT).

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concernée).

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement est inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net, sauf s'il porte sur des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global. Ces montants sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés à l'état consolidé du résultat net des périodes suivantes.

Autre programme d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction. Les écarts actuariels découlant des écarts entre les résultats et les prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés à l'état consolidé du résultat net des périodes suivantes.

Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services d'employés et d'administrateurs non-membres de la direction en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie. La rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres comprend les options sur actions et

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie inclut des unités d'actions incessibles (« UAI »), des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et des unités d'actions différées (« UAD »).

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des attributions à régler en trésorerie, soit des UAI, des UAR et des UAD qui sont initialement évaluées à la juste valeur au moyen d'un modèle d'évaluation des options. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits, en fonction de la juste valeur à la clôture de chaque période. Lorsque les UAI et UAR sont annulées en raison d'un manquement d'un employé de satisfaire aux conditions de service, les dépenses antérieurement comptabilisées en rapport avec ces unités sont renversées à la date de l'annulation.

Instruments financiers

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

Actifs financiers

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
 - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
 - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, lorsque ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie découlant de l'actif et la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif ou lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration.

Si un transfert d'une créance client entraîne la décomptabilisation de l'actif, le produit en trésorerie correspondant est classé à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont réévalués à chaque date de clôture, et tout changement est comptabilisé dans le résultat net. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles auxquelles il est lié sont acquittées ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à échéance. Un passif financier est également décomptabilisé lorsque les termes contractuels sont modifiés et que les flux de trésorerie associés sont substantiellement différents, ce qui entraîne la comptabilisation d'un nouveau passif financier à la juste valeur, basée sur les termes contractuels modifiés. La différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la considération payée est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur sa dette à long terme. A la désignation initiale d'une relation de couverture, la Société consigne une documentation structurée décrivant les objectifs en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture justifiant la transaction ainsi que la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement à l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ».

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain ou la perte cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés à l'état consolidé du résultat net.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Normes nouvelles et modifiées adoptées au cours de l'exercice

La société a appliqué les normes et amendements suivants pour la première fois pour son exercice annuel commençant le 1^{er} janvier 2023.

Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique

En mai 2021, l'*International Accounting Standards Board* a publié des amendements à l'IAS 12 *Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique*. Les amendements limitent le champ d'application de l'exemption de comptabilisation initiale de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à des différences temporelles compensatoires et égales. En conséquence, les entités devront comptabiliser des actifs et des passifs d'impôt différé pour les différences temporelles résultant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour démantèlement. Les amendements s'appliquent aux exercices comptables annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Leur adoption n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés de la société.

3 Estimations comptables critiques et jugements importants

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill ainsi que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'une acquisition d'entreprise. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d'actualisation. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

4 Acquisition d'entreprises

Acquisitions 2023

a) Le 14 juillet 2023, la Société a acquis des actifs de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de Baldwin Pole and Piling Company, Inc., Baldwin Pole Mississippi, LLC et Baldwin Pole & Piling, Iowa Corporation (collectivement, « Baldwin »). Baldwin est une entreprise de traitement de poteaux de pin jaune du Sud qui exploite des installations à Bay Minette, en Alabama, et à Wiggins, au Mississippi. Cette acquisition a été réalisée pour générer des synergies.

Le contrepartie totale associée à l'acquisition s'élevait à 64 millions \$ (49 millions \$ US) et incluait un ajustement du fonds de roulement net et une contrepartie différée, comprenant des montants payables à des dates ultérieures.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Si on exclut les frais liés à la transaction d'un montant inférieur à un million \$ et comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous la rubrique intitulée « Frais de vente et d'administration », le décaissement s'élevait à 59 millions \$ (44 millions \$ US). La Société a financé cette acquisition au moyen de ses facilités de crédit existantes. La contrepartie différée ne porte pas d'intérêt et a été comptabilisée à sa juste valeur en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5 %.

A la date de clôture, la Société n'avait pas finalisé la répartition du prix d'achat sur la juste valeur des éléments identifiables de l'actif net. La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. La détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant la date d'acquisition et par conséquent, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement en ce qui concerne les immobilisations corporelles et incorporelles. Dans le cas où de nouvelles informations obtenues à propos de faits et circonstances qui existaient déjà à la date d'acquisition identifient des ajustements aux montants ci-dessous ou des provisions additionnelles qui existaient à la date d'acquisition, la comptabilisation de l'acquisition sera révisée.

Voici un résumé préliminaire des actifs acquis et des passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition. La transaction initiale a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

(Montants en millions de dollars canadiens)

Actifs acquis	
Créances	6
Stocks	10
Immobilisations corporelles	42
Immobilisations incorporelles	7
	65
Passifs repris	
Provisions	1
	1
	64
Total des actifs nets acquis	
	64
Trésorerie	59
Contrepartie différée	5
Contrepartie de l'acquisition	
	64

À la date d'acquisition, les créances clients comprennent des montants contractuels bruts exigibles de six millions \$, considérés comme recouvrables.

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a notamment identifié des relations clients, d'une durée d'utilité de 12 ans. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Durant la période allant du 14 juillet 2023 au 31 décembre 2023, les ventes et le résultat net de Baldwin étaient respectivement de 21 millions \$ et deux millions \$.

b) Autres acquisitions

Le 14 février 2023, la Société a acquis des actifs d'exploitation d'IndusTREE Pole & Piling, LLC (« IndusTREE »). IndusTREE est spécialisé dans l'écorçage et le séchage des poteaux de pin jaune du Sud à Goodwater, en Alabama. Le 16 juin 2023, la Société a acquis des actifs d'exploitation de Balfour Pole Co., LLC (« Balfour »). Balfour est spécialisé dans l'écorçage et le séchage des poteaux de pin jaune du Sud à Baconton, en Georgie.

IndusTREE et Balfour ont été acquis pour générer des synergies et financés au moyen des facilités de crédit existantes de la Société. Les frais liés aux acquisitions d'un montant inférieur à un million \$ ont été comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous la rubrique intitulée « Frais de vente et d'administration ».

Ces acquisitions ne sont pas significatives, lorsque prises individuellement. La Société a donc choisi de présenter l'information requise de façon agrégée. Le tableau suivant présente un résumé final des actifs acquis et de la contrepartie transférée à la juste valeur aux dates d'acquisition, de façon agrégée. Initialement, les transactions ont été effectuées en dollars américains et converties en dollars canadiens aux dates d'acquisition.

(Montants en millions de dollars canadiens)

Actifs acquis	
Stocks	1
Immobilisations corporelles	21
Goodwill	14
	36
Trésorerie	33
Contrepartie différée	1
Règlement d'une avance payable par IndusTREE	2
Contrepartie de l'acquisition	
	36

Le goodwill est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Les activités acquises d'IndusTREE et Balfour ont été intégrées verticalement dans les opérations de la Société et aucune vente à des tierces parties n'a été reconnue à partir des dates d'acquisition.

Acquisition 2022

Le 1^{er} novembre 2022, la Société a acquis des actifs de fabrication de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics de Texas Electric Cooperatives, Inc pour une contrepartie totale de 42 millions \$ (31 millions \$ US). Compte-tenu de la proximité de l'acquisition par rapport à la fin d'exercice, la Société n'avait

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

pas finalisé la répartition du prix d'achat sur la juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et du goodwill au 31 décembre 2022.

Tel que requis par la norme IFRS 3, les justes valeurs provisoires ont été réévaluées à la lumière de l'information obtenue durant la période d'évaluation suivant l'acquisition. Au 31 décembre 2023, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris relatifs à cette acquisition. La détermination finale des justes valeurs n'a requis aucun ajustement significatif aux évaluations préliminaires.

5 Créances

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Créances clients	270	270
Autres créances	38	17
	308	287

Au 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé dans le poste « Autre créances », un actif recouvrable aux termes des polices d'assurance de 17 millions \$, en lien avec l'incendie et le déversement de produits de préservation décrits à la note 23 « Autres pertes, montant net ».

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Courantes	191	185
En souffrance - de 1 à 30 jours	42	54
En souffrance - de 31 à 60 jours	14	12
En souffrance - de plus de 60 jours	23	19
	270	270

Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu, avec certaines institutions financières, des facilités qui lui permettent de vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées.

6 Stocks

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Matières premières	988	770
Produits finis	592	468
	1 580	1 238

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

7 Immobilisations corporelles

(Montants en millions de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Équipement de production	Matériel roulant	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2022						
Coût	61	147	566	31	22	827
Cumul des amortissements	—	(33)	(132)	(20)	(13)	(198)
Valeur comptable nette	61	114	434	11	9	629
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022						
Valeur comptable nette d'ouverture	61	114	434	11	9	629
Acquisition d'entreprises	1	5	16	6	—	28
Entrées	4	18	79	2	—	103
Sorties / dépréciation	—	—	(3)	—	(2)	(5)
Dotation aux amortissements	—	(4)	(23)	(3)	(1)	(31)
Écarts de change	2	7	22	—	—	31
Valeur comptable nette de clôture	68	140	525	16	6	755
Au 31 décembre 2022						
Coût	68	179	681	35	18	981
Cumul des amortissements	—	(39)	(156)	(19)	(12)	(226)
Valeur comptable nette	68	140	525	16	6	755
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023						
Valeur comptable nette d'ouverture	68	140	525	16	6	755
Acquisition d'entreprises	5	9	43	6	—	63
Entrées	3	21	124	5	1	154
Sorties / dépréciation	—	(2)	(9)	(1)	—	(12)
Dotation aux amortissements	—	(6)	(28)	(5)	(1)	(40)
Écarts de change	—	(3)	(11)	—	—	(14)
Valeur comptable nette de clôture	76	159	644	21	6	906
Au 31 décembre 2023						
Coût	76	202	823	44	19	1 164
Cumul des amortissements	—	(43)	(179)	(23)	(13)	(258)
Valeur comptable nette	76	159	644	21	6	906

Au 31 décembre 2023, huit millions \$ sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer pour les acquisitions d'immobilisations corporelles (neuf millions \$ au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, 95 millions \$ (immeubles – 22 millions \$ et équipement de production – 73 millions \$) (66 millions \$ au 31 décembre 2022 (immeubles – 10 millions \$ et équipement de production – 56 millions \$)) d'immobilisations corporelles sont en cours de construction et ne sont pas encore soumis à amortissement.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022
8 Contrats de location

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants, en relation aux contrats de location :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Actifs au titre du droit d'utilisation		
Matériel roulant	227	128
Terrains	54	28
Autres actifs	4	4
	285	160
Obligations locatives		
Obligations locatives courantes	54	41
Obligations locatives non courantes	240	126
	294	167

Le tableau qui suit présente un rapprochement des actifs au titre du droit d'utilisation, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

Droit d'utilisation				
(Montants en millions de dollars canadiens)	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
Au 1^{er} janvier 2022	112	21	5	138
Acquisition d'entreprises	3	1	—	4
Ajouts	44	6	1	51
Dispositions	(2)	—	—	(2)
Dotation aux amortissements	(36)	(3)	(3)	(42)
Réévaluation	—	2	1	3
Écarts de change	7	1	—	8
Au 31 décembre 2022	128	28	4	160
Ajouts	145	32	—	177
Dispositions	(1)	—	—	(1)
Dotation aux amortissements	(45)	(6)	(2)	(53)
Réévaluation	4	—	2	6
Écarts de change	(4)	—	—	(4)
Au 31 décembre 2023	227	54	4	285

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Le tableau qui suit présente un rapprochement des obligations locatives, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

Obligations locatives				
(Montants en millions de dollars canadiens)	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
Au 1^{er} janvier 2022	114	25	5	144
Paiements exigibles aux termes des contrats de location	(38)	(4)	(3)	(45)
Charges financières	3	1	—	4
Acquisition d'entreprises	3	1	—	4
Ajouts	44	6	1	51
Paiements à la résiliation de contrats de location	(2)	—	—	(2)
Réévaluation	—	2	1	3
Écarts de change	7	1	—	8
Au 31 décembre 2022	131	32	4	167
Paiements exigibles aux termes des contrats de location	(49)	(6)	(2)	(57)
Charges financières	6	1	—	7
Ajouts	145	32	—	177
Paiements à la résiliation de contrats de location	(1)	—	—	(1)
Réévaluation	4	—	2	6
Écarts de change	(4)	(1)	—	(5)
Au 31 décembre 2023	232	58	4	294

La Société loue du matériel roulant (de l'équipement mobile, des véhicules routiers et des wagons de train), des terrains et d'autres actifs. Les contrats de location sont normalement conclus pour des périodes fixes de un à 10 ans et peuvent être assortis d'options de prolongation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée.

Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions. Les contrats de location n'imposent pas d'engagements, mais les actifs loués ne peuvent pas être utilisés pour garantir des emprunts.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

9 Immobilisations incorporelles et goodwill

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Immobilisations incorporelles					Total	Goodwill
	Relations clients	Enregistrement de la créosote	Progiciels	Autres			
Au 1^{er} janvier 2022							
Coût	158	39	40	17	254	341	
Cumul des amortissements	(78)	—	(9)	(9)	(96)	—	
Valeur comptable nette	80	39	31	8	158	341	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022							
Valeur comptable nette d'ouverture	80	39	31	8	158	341	
Acquisition d'entreprises	10	—	—	—	10	7	
Entrées	—	—	11	—	11	—	
Dotations aux amortissements	(10)	—	(4)	(2)	(16)	—	
Écarts de change	5	3	—	—	8	21	
Valeur comptable nette de clôture	85	42	38	6	171	369	
Au 31 décembre 2022							
Coût	178	42	51	17	288	369	
Cumul des amortissements	(93)	—	(13)	(11)	(117)	—	
Valeur comptable nette	85	42	38	6	171	369	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023							
Valeur comptable nette d'ouverture	85	42	38	6	171	369	
Acquisition d'entreprises	7	—	—	—	7	14	
Entrées	—	—	9	1	10	—	
Dotations aux amortissements	(10)	—	(6)	—	(16)	—	
Écarts de change	(2)	(1)	—	—	(3)	(8)	
Valeur comptable nette de clôture	80	41	41	7	169	375	
Au 31 décembre 2023							
Coût	181	41	61	18	301	375	
Cumul des amortissements	(101)	—	(20)	(11)	(132)	—	
Valeur comptable nette	80	41	41	7	169	375	

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. L'évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, basée sur les données dans la technique d'évaluation utilisée. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans sont basées sur un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés et supposent des taux de deux pourcent pour une période indéfinie. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 9 %, basé sur des données antérieures et un coût moyen pondéré du capital au sein de l'industrie. Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	226	216
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	149	153
	375	369

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et de vendre de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans sont basées sur un taux de croissance nul puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 11 %.

10 Comptes créditeurs et charges à payer

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	152	157
Autres montants à payer	52	44
	204	201

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

11 Dette à long terme

(Montants en millions de dollars canadiens)	Échéance	2023	2022
Non garantis :			
Facilités de crédit rotatif ^{(a)(b)}	2026-2028	750	394
Facilités de prêt à terme ^(b)			
125 \$ US, taux variable basé sur le SOFR plus 1,725 %	2028	166	169
100 \$ US, taux fixes allant de 3,27 % à 4,47 %, avec des paiements trimestriels au titre de l'amortissement commençant en 2026	2029-2030	132	135
25 \$ US, taux fixe de 4,52 %	2029	33	34
25 \$ US, taux variable basé sur le SOFR plus marge applicable	2030	33	—
Billets de premier rang ^(c)			
75 \$ US, taux fixe de 3,54 %	2024	99	102
75 \$ US, taux fixe de 3,81 %	2027	99	102
Autre ^(d)			
		4	5
		1 316	941
Moins la partie courante de la dette à long terme		100	1
		1 216	940

a) Facilités de crédit syndiquées non garanties

La Société a des facilités de crédit non garanties avec un syndicat de prêteurs. En novembre 2022, la convention de crédit syndiquée a été amendée dans le but d'augmenter le montant disponible en vertu de la facilité de crédit rotatif non garantie pour le faire passer de 325 millions \$ US à 400 millions \$ US, et de remplacer les références au *London Interbank Offered Rate* pour le dollar américain (« LIBOR ») par le *Secured Overnight Financing Rate* (« SOFR »). Les montants prélevés sur la facilité de crédit rotatif avant cette modification ont continué d'appliquer les taux LIBOR jusqu'à leur échéance.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous la forme de prêts au taux préférentiel, d'acceptations bancaires (« ABs ») en dollars canadiens, de prêts au taux de base en dollars américains, de prêts SOFR et de lettres de crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel en dollars canadiens et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 % et l'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux ABs, aux prêts SOFR et aux frais relatifs aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, dans chaque cas basé sur un ratio d'endettement.

Au 31 décembre 2023, les emprunts par les entités canadiennes en dollars américains totalisaient 67 millions \$ (51 millions \$ US), aux termes des facilités de crédit syndiquées, et étaient désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

b) Facilités de crédit agricole de premier rang non garanties des États-Unis

En avril 2021, la Société a conclu une convention de crédit avec un syndicat de prêteurs du système de crédit agricole des États-Unis (la « convention de crédit agricole américain ») aux termes de laquelle des facilités de crédit de premier rang non garanties d'un montant total pouvant atteindre 350 millions \$ US ont été mises à la disposition de la Société. La convention de crédit agricole américain prévoyait une facilité de prêt à terme d'un

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

montant pouvant atteindre 250 millions \$ US (la « facilité de prêt à terme »), ainsi qu'une facilité de crédit rotatif de cinq ans d'un montant pouvant atteindre 100 millions \$ US venant à échéance le 29 avril 2026 (la « facilité de crédit rotatif »).

Le 3 mars 2023, la Société a amendé la convention de crédit agricole américain dans le but d'augmenter le montant disponible aux termes des facilités de crédit de 350 millions \$ US à 550 millions \$ US, de prolonger la durée de la facilité de crédit rotatif agricole américain d'un montant de 150 millions \$ US du 29 avril 2026 au 3 mars 2028, et de remplacer progressivement les références au LIBOR par le SOFR. Les montants prélevés sur la facilité de crédit rotatif avant cette modification ont continué d'appliquer les taux LIBOR jusqu'à leur échéance. La Société avait également une option non engagée lui permettant d'augmenter le montant des facilités de crédit de premier rang non garanties jusqu'à un montant additionnel de 150 millions \$ US, sous réserve de certaines modalités et conditions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a emprunté 25 millions \$ US à un taux variable basé sur le SOFR majoré d'une marge par rapport à l'indice. La marge applicable fluctue trimestriellement en fonction du ratio de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») de la société et de la date d'échéance du prêt. Le prêt à terme est remboursable en décembre 2030.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a emprunté des prêts à terme à taux fixe de 50 millions \$ US et a procédé au prélèvement de deux tranches de 25 millions \$ US chacune. La première tranche de 25 millions \$ US arrive à échéance en mars 2029, tandis que la seconde tranche est sujette à des paiements trimestriels au titre de l'amortissement de 6,25 % du capital initial, commençant au cinquième anniversaire du prélèvement du prêt à terme, avec le solde restant dû en mars 2030.

Les taux d'intérêt aux termes de la facilité de crédit rotatif sont fondés, au gré de la Société, sur un taux variable qui s'appuie sur le SOFR ou sur un taux de base, dans chaque cas majoré d'une marge par rapport à l'indice. La marge applicable varie de 0,5 % à 1,25 % pour les prêts dont le taux est fondé sur le taux de base, et de 1,5 % à 2,25 % pour les prêts dont le taux est fondé sur le SOFR, dans chaque cas, basé sur le ratio dette nette sur le BAIIA de la Société.

Les facilités de crédit de premier rang non garanties ont été émises par un syndicat de prêteurs du système de crédit agricole et sont admissibles à des ristournes. Les ristournes représentent des distributions de profits par les prêteurs du système de crédit agricole, qui sont des coopératives tenues de distribuer les profits à leurs membres. Les ristournes, en espèces, sont reçues dans l'année suivant leur acquisition. Les ristournes futures sont tributaires des profits futurs des prêteurs du système de crédit agricole et sont distribuées au gré de chaque prêteur.

De temps à autre, la Société peut, à son gré, rembourser par anticipation les prêts aux termes de la facilité de crédit agricole des États-Unis, à l'exception des prêts à terme à taux fixe, sans aucune prime ni pénalité mais moyennant des frais de résiliation, le cas échéant. Si la totalité ou une partie d'un prêt à terme à taux fixe est remboursée par anticipation, une prime de remboursement par anticipation peut s'appliquer. Les sommes remboursées sur les prêts à terme ne peuvent être réempruntées ultérieurement. La Société peut emprunter, rembourser et réemprunter des sommes en capital aux termes de la facilité de crédit rotatif jusqu'au 3 mars 2028.

c) Billets de premier rang non garantis

Le 17 janvier 2017, la Société a réalisé un placement privé de 150 millions \$ US auprès d'investisseurs américains. Au terme de ce placement privé, la Société a conclu une convention d'achat de billets prévoyant l'émission par Stella-Jones Inc. de billets de premier rang non garantis - série A et série B - chacun d'une valeur de 75 millions \$ US, payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2024 et le 17 janvier 2027,

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

respectivement. Les billets ont été désignés comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

Le 17 janvier 2024, la Société a repayé le billet de premier rang non garanti d'une valeur de 75 millions \$ US, présenté dans la partie courante de la dette à long terme au 31 décembre 2023.

d) Autres notes payables

Les autres notes payables comprennent un billet à payer aux termes de l'acquisition d'une entreprise ayant un solde de quatre millions \$ (3 millions \$ US) garanti par le terrain de l'usine de la Société à Pineville.

Afin de maintenir en place les facilités de crédit et les billets de premier rang, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio dette nette sur le BAIIA ne devant pas excéder 3,50:1, un ratio de couverture des intérêts devant être égal ou supérieur à 3,00:1 et un ratio d'endettement prioritaire sur fonds propres ne dépassant pas 15 %, qui sont évalués sur une base trimestrielle. Au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios.

Les obligations de remboursement de la dette à long terme au 31 décembre 2023 se présentent comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Capital
2024	100
2025	1
2026	584
2027	133
2028	397
Par la suite	101
	1 316

La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 1 298 millions \$ au 31 décembre 2023 (908 millions \$ au 31 décembre 2022) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

De plus amples détails sur les événements postérieurs à la clôture sont fournis à la note 24.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022**12 Provisions et autres passifs non courants**

(Montants en millions de dollars canadiens)	Provisions			Autres passifs non courants			Grand total
	Restauration de sites	Autres	Total	Régimes de paiements fondés sur des actions	Autres	Total	
Solde au 1^{er} janvier 2022	16	6	22	4	—	4	26
Acquisition d'entreprises	—	—	—	—	4	4	4
Entrées	4	1	5	7	—	7	12
Renversement de provisions	(1)	—	(1)	—	—	—	(1)
Paiements	(2)	(3)	(5)	(2)	—	(2)	(7)
Écarts de change	1	—	1	—	—	—	1
Solde au 31 décembre 2022	18	4	22	9	4	13	35
Acquisition d'entreprises	1	—	1	—	7	7	8
Entrées	8	—	8	15	—	15	23
Renversement de provisions	—	—	—	—	—	—	—
Paiements	(3)	(3)	(6)	(3)	—	(3)	(9)
Solde au 31 décembre 2023	24	1	25	21	11	32	57
Partie courante	10	—	10	9	7	16	26
Partie non courante	14	1	15	12	4	16	31
	24	1	25	21	11	32	57

Les régimes de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie de la Société consistent en un régime d'unité d'actions incessibles, un régime d'unité d'actions liées au rendement et un régime d'actions différées.

Unités d'actions incessibles (« UAI ») et unités d'actions liées au rendement (« UAR »)

Dans le cadre du régime d'unités d'actions, des UAI et des UAR sont octroyées à certains hauts dirigeants et membres clés du personnel de la Société. Les UAI et les UAR donnent aux porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition, multiplié par un facteur de l'ordre de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte des critères de performance et/ou des conditions du marché établis aux termes du régime, à condition que la personne soit toujours à l'emploi de la société au moment de l'acquisition. Les UAI sont acquises au prorata sur une période de trois ans et les UAR sont versées trois ans après la date d'octroi.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

La variation des UAI en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s'établit comme suit :

	2023	2022
UAI en circulation - ouverture de l'exercice	122 315	103 963
Octroyées	65 479	88 763
Acquises	(47 966)	(63 527)
Annulées	(10 390)	(6 884)
UAI en circulation - clôture de l'exercice	129 438	122 315

La variation des UAR en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s'établit comme suit :

	2023	2022
UAR en circulation - ouverture de l'exercice	69 337	29 398
Octroyées	38 517	44 382
Annulées	(10 782)	(4 443)
UAR en circulation - clôture de l'exercice	97 072	69 337

Unités d'actions différées (« UAD »)

Les UAD permettent aux administrateurs non-membres de la direction de recevoir un montant de participation minimum sous forme d'UAD et ils peuvent également choisir d'ajouter une portion de leurs honoraires à titre d'administrateur. Cette rémunération différée est par la suite convertie en UAD en se basant sur le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de l'octroi des UAD à l'administrateur non-membre de la direction. Les UAD sont réglées en espèces seulement après qu'un administrateur non-membre de la direction cesse d'être un membre du conseil.

La variation des UAD en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s'établit comme suit :

	2023	2022
UAD en circulation - ouverture de l'exercice	44 333	20 131
Octroyées	16 792	24 202
Réglées	(1 760)	—
UAD en circulation - clôture de l'exercice	59 365	44 333

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022**13 Informations sur les flux de trésorerie**

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Obligations liées aux activités de financement			Total
	Dettes à long terme	Facilités de crédit rotatif	Obligations locatives	
Solde au 1^{er} janvier 2022	(482)	(252)	(144)	(878)
Flux de trésorerie, nets	(30)	(139)	41	(128)
Acquisition d'entreprise	—	—	(4)	(4)
Ajouts d'obligations locatives	—	—	(51)	(51)
Autres variations sans effet de trésorerie	—	—	(1)	(1)
Ajustements dus au taux de change	(35)	(3)	(8)	(46)
Solde au 31 décembre 2022	(547)	(394)	(167)	(1 108)
Flux de trésorerie, nets	(32)	(362)	50	(344)
Ajouts d'obligations locatives	—	—	(177)	(177)
Autres variations sans effet de trésorerie	—	—	(5)	(5)
Ajustements dus au taux de change	13	6	5	24
Solde au 31 décembre 2023	(566)	(750)	(294)	(1 610)

14 Capital-actions et résultat par action

Le tableau suivant présente le nombre d'actions ordinaires en circulation pour les exercices clos les 31 décembre :

	2023	2022
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice	59 115 959	63 773 252
Rachat d'actions ordinaires	(2 286 484)	(4 696 312)
Régime d'options d'achats d'actions	10 000	—
Régimes d'achat d'actions des employés	27 237	39 019
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice	56 866 712	59 115 959

a) Capital-actions

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires et de toucher des

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

dividendes, sous réserve des droits prioritaires des actions privilégiées et de toutes autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires. Aucune action privilégiée n'est émise actuellement.

b) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPR)

Le 8 mars 2022, la Société a obtenu l'approbation de la TSX pour modifier l'OPR acceptée par la TSX le 8 novembre 2021 dans le but d'accroître le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées par la Société aux fins d'annulation pour le faire passer de 4 000 000 à 5 000 000 d'actions ordinaires, ce qui représente environ 10,0 % de ses actions ordinaires détenues par le public au 31 octobre 2021.

Le 8 novembre 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société de procéder à une OPR visant l'achat, aux fins d'annulation, de jusqu'à 5 000 000 d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2022 et se terminant le 13 novembre 2023, ce qui représente environ 9,6 % de ses actions ordinaires détenues par le public.

Le 6 novembre 2023, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société de procéder à une OPR visant l'achat, aux fins d'annulation, de jusqu'à 2 500 000 d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2023 et se terminant le 13 novembre 2024, ce qui représente environ 5,0 % de ses actions ordinaires détenues par le public.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 2 286 484 actions ordinaires sous ses OPR alors en vigueur (4 696 312 actions ordinaires durant l'exercice clos le 31 décembre 2022) pour une contrepartie totale de 142 millions \$ (181 millions \$ durant l'exercice clos le 31 décembre 2022), ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 61,89 \$ (38,68 \$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, le capital-actions de la Société a été réduit de huit millions \$ (15 millions \$ au 31 décembre 2022) et les 134 millions \$ restants (166 millions \$ au 31 décembre 2022) ont été comptabilisés comme une réduction des résultats non distribués.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000. Chaque option peut être exercée durant une période déterminée par le conseil d'administration ou le comité et la durée de l'option ne pourra dépasser 10 ans. La Société n'a pas attribué d'option d'achat d'action depuis 2015 et toutes les options en circulation, attribuées en novembre 2015, expirent en 2025.

En 2023, 10 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options découlant des options sur actions attribuées en 2015. Les options ont été exercées à un prix d'option de 49,01 \$ par action.

Au 31 décembre 2023, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées afin d'acquérir des actions ordinaires en vertu du régime de la Société était de 20 000 (31 décembre 2022 – 30 000), à un prix moyen pondéré d'exercice de 49,01 \$ (31 décembre 2022 – 49,01 \$).

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

d) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 300 000.

Les employés de la Société qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2023, 17 024 actions ordinaires (23 725 en 2022) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen 55,18 \$ par action (33,74 \$ en 2022).

Les employés de la Société qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2023, 10 213 actions ordinaires (15 294 en 2022) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 60,08 \$ par action (36,72 \$ en 2022).

e) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

(Montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par actions)	2023	2022
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	326 \$	241 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	57 963	61 421
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	6	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	57 969	61 421
Résultat de base et dilué par action ordinaire	5,62 \$	3,93 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

f) Dividendes

En 2023, la Société a versé des dividendes de 53 millions \$ (49 millions \$ en 2022), soit des dividendes déclarés par action ordinaire de 0,92 \$ (0,80 \$ en 2022).

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022**15 Classement des charges par nature**

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Matières premières et consommables	2 065	2 052
Charges au titre des avantages du personnel	305	248
Dotation aux amortissements	109	89
Charges engagées lors du processus de fabrication	75	71
Frais de transport	198	178
Autres frais	68	68
	2 820	2 706

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	280	229
Rémunération fondée sur des actions	13	7
Charges au titre des prestations de retraite	2	3
Régimes enregistrés de retraite collectifs	10	9
	305	248

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice. Des dépenses de 2022 de 49 millions \$ ont été reclassées du poste de matières premières et consommables au poste de charges au titre des avantages du personnel, sans impact sur les dépenses totales.

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Charges financières		
Intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers	61	29
Intérêts sur obligations locatives	7	4
	68	33

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022**16 Impôts sur le résultat**

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Impôts sur le résultat exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	93	80
Ajustements au titre des exercices précédents	(10)	(1)
Total des impôts sur le résultat exigibles	83	79
Impôts sur le résultat différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	16	4
Incidences de la différence des taux d'imposition	(2)	1
Ajustements au titre des exercices précédents	8	1
Total des impôts sur le résultat différés	22	6
Charge d'impôts sur le résultat	105	85

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Réconciliation du taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts	431	326
Taux d'impôt statutaire du Canada (combiné fédéral et provinces)	26,13 %	26,09 %
Charge d'impôts sur le résultat selon le taux statutaire	113	85

Incidence fiscale des éléments suivants :

Différence des taux applicables aux filiales étrangères	(4)	(2)
Éléments non déductibles/non imposables	—	1
Réévaluation des impôts sur le résultat différés - changement de taux	(2)	1
Ajustements au titre des exercices précédents	(2)	—
Charge d'impôts sur le résultat	105	85

En décembre 2021, l'Organisation de Coopération et de Développement Économique a publié des règles types pour un nouveau cadre mondial d'impôt minimum (deuxième pilier), et plusieurs gouvernements dans le monde ont publié ou sont en train de publier des lois à ce sujet. Au Canada, le gouvernement a publié un projet de loi sur le deuxième pilier en août 2023. La Société est en train d'évaluer l'impact total de cette législation sur le taux d'impôt effectif de la Société.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022**Actifs et passifs d'impôt différé**

Durant les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, la variation des écarts temporels se présente comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2022	Comptabilisés dans l'état du résultat net	Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les écarts de conversion	Au 31 décembre 2023
Immobilisations corporelles (incluant actifs au titre du droit d'utilisation)	(158)	(58)	—	4	(212)
Immobilisations incorporelles	(50)	(2)	—	1	(51)
Instruments financiers	(7)	—	2	—	(5)
Obligations locatives	42	34	—	(1)	75
Réserves	13	5	—	—	18
Prestations de retraite différées	2	—	—	—	2
Autres	—	(1)	—	(1)	(2)
Passifs d'impôt différé, montant net	(158)	(22)	2	3	(175)

(Montants en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2021	Comptabilisés dans l'état du résultat net	Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les écarts de conversion	Au 31 décembre 2022
Immobilisations corporelles (incluant actifs au titre du droit d'utilisation)	(139)	(11)	—	(8)	(158)
Immobilisations incorporelles	(45)	(3)	—	(2)	(50)
Instruments financiers	—	—	(7)	—	(7)
Obligations locatives	36	4	—	2	42
Réserves	8	4	—	1	13
Prestations de retraite différées	3	—	(1)	—	2
Passifs d'impôt différé, montant net	(137)	(6)	(8)	(7)	(158)

Au 31 décembre 2023, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de six millions \$ (six millions \$ au 31 décembre 2022) relativement à des pertes en capital s'élevant à 44 millions \$ (49 millions \$ au 31 décembre 2022) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 1 182 millions \$ au 31 décembre 2023 (926 millions \$ au 31 décembre 2022).

17 Avantages postérieurs à l'emploi

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Pour ses installations canadiennes, la Société contribue à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire et à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire. Un régime d'avantages postérieurs à l'emploi est offert à certains retraités et est composé d'assurance soins

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

médicaux et dentaires, d'assurance-vie et d'avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont fermés aux nouveaux participants.

Pour ses installations américaines, Stella-Jones Corporation, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies. Seulement un de ses régimes de retraite est toujours ouvert à de nouveaux participants.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé.

La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	10	9
Régimes de retraite à prestations définies	1	2
Cotisations au régime interentreprises	1	1
	12	12

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		
Passif non courant :		
Obligation nette liée aux régimes de retraite à prestations définies	(8)	(5)
Obligation liée au régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(2)	(2)
	(10)	(7)

Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Corporation établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est sans capitalisation.

La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Il n'y avait aucune variation de l'obligation au titre des prestations constituées relative au régime d'avantages postérieurs à la retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (moins d'un million \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Le tableau qui suit présente les informations financières relatives aux régimes de retraite à prestations définies, autres que le régime interentreprises :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	30	38
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	1
Coût financier	1	1
Prestations versées	(2)	(1)
Écarts actuariels		
Ajustements liés aux hypothèses financières	2	(10)
Écarts de change	—	1
Solde à la clôture de l'exercice	32	30
Actif des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	25	28
Revenu d'intérêts sur les actifs	1	—
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	—	(3)
Cotisations de l'employeur	1	1
Effet du plafond des actifs	(1)	(1)
Prestations versées	(2)	(1)
Écarts de change	—	1
Juste valeur à la clôture de l'exercice	24	25
Obligation nette au titre des prestations constituées	(8)	(5)

Les risques associés aux régimes à prestations définies de la Société sont similaires à ceux des régimes d'avantages sociaux classiques, notamment le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de change et le risque de longévité. Les risques les plus importants sont l'exposition à la volatilité des actifs et aux variations des rendements des obligations. Des rendements des investissements plus faibles que prévu et une baisse des rendements des obligations de sociétés augmenteront le passif net des prestations et détérioreront la situation de capitalisation des régimes.

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation augmenterait d'un million \$ l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2023.

Pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont d'un million \$.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Les composantes des coûts des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont les suivantes :

État consolidé du résultat net (Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	1
Coût financier	1	1
Revenu d'intérêts sur les actifs	(1)	—
Total des coûts comptabilisés	1	2
État consolidé du résultat global		
Écarts actuariels	(2)	6
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(2)	6
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		
Solde des écarts actuariels au 1 ^{er} janvier	(1)	(6)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	(2)	5
Solde des écarts actuariels au 31 décembre	(3)	(1)

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre				
Taux d'actualisation	4,70	5,10	4,70	5,10
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,50	s.o	s.o
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre				
Taux d'actualisation	5,10	3,00	5,10	3,10

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite à prestations définies est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2023	2022
	%	%
Titres de participation cotés	25	24
Titres de créance cotés	29	42
Contrats d'assurance garantis	31	33
Actifs immobiliers	14	—
Placements à court terme et trésorerie	1	1
	100 %	100 %

18 Engagements et éventualités

- La Société a émis des garanties de 48 millions \$ (42 millions \$ en 2022) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

19 Instruments financiers et gestion des risques financiers

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

Les justes valeurs des contrats de swap de taux d'intérêt ont été établies et comptabilisées en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2023 et 2022. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

- Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Le tableau qui suit présente un sommaire des justes valeurs :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Actif non courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	21	29

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2023, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance du risque en relation avec les créances pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal pré-autorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances aux 31 décembre 2023 et 2022. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 15 % des ventes totales pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (18 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et un solde des créances de neuf millions \$ au 31 décembre 2023 (sept millions \$ au 31 décembre 2022). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer, qu'à long terme, elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit (Note 11) qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2023, un montant de 166 millions \$ (125 millions \$ US) (259 millions \$ (191 millions \$ US) au 31 décembre 2022) était disponible sur les facilités de crédit de la Société.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

(Montants en millions de dollars canadiens)

2023

	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	204	204	204	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	1 316	1 521	166	686	563	106
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives*	294	345	63	106	72	104
	1 814	2 070	433	792	635	210

2022

	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	201	201	201	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	941	1 092	42	177	592	281
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives*	167	184	45	66	42	31
	1 309	1 477	288	243	634	312

*Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2023 et 2022.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Gestion de la réforme des indices de référence des taux d'intérêt et des risques qui en découlent

Une réforme fondamentale des principaux indices de référence des taux d'intérêt a été entreprise à l'échelle mondiale, incluant le remplacement du LIBOR et du *Canadian Dollar Offered Rate* (« CDOR »), par des taux de référence alternatifs. La publication de certains taux LIBOR a cessé en janvier 2022. Les taux LIBOR restants ont été abandonnés en juin 2023. Toutes les échéances du CDOR seront abandonnées en juin 2024. Les taux de référence alternatifs recommandés pour le LIBOR et le CDOR sont le SOFR et le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA »), respectivement.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2023, la Société a modifié les termes contractuels de toutes ses expositions indexées au LIBOR pour introduire le SOFR et a remplacé ses dérivés de taux d'intérêt indexés au LIBOR utilisés dans le cadre de relations de couverture de flux de trésorerie avec des dérivés de taux d'intérêt économiquement équivalents indexés sur le SOFR.

En ce qui concerne les expositions au CDOR, la convention de crédit contenait des dispositions relatives à l'abandon du CDOR et prévoyait un mécanisme pour l'introduction d'une référence de remplacement. Après la clôture de l'exercice, la Société a modifié les conditions contractuelles de ses expositions indexées sur le CDOR afin d'introduire le CORRA. Au 31 décembre 2023, les expositions restantes de la Société sont des prêts à taux variable indexés sur le CDOR totalisant 451 millions \$ dans le cadre des facilités de crédit syndiquées.

Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par son entreprise canadienne. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures au besoin afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour la vente et l'achat de devises américaines qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et le résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers courants libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes totalisant sept millions \$ (deux millions \$ au 31 décembre 2022) et huit millions \$ (10 millions \$ au 31 décembre 2022), respectivement. L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été incluse dans l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 11).

(Montants en millions de dollars canadiens)

	2023	2022
Diminution du résultat net	—	1
Diminution du résultat global	22	23

Risque de taux d'intérêt

La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. Au 31 décembre 2023, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 46 % (65 % au 31 décembre 2022) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

La Société a désigné ses contrats de swap de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2023, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe	Entrée en vigueur	Échéance	2023	2022
					Équivalent nominal	Équivalent nominal
		%			CAS	CAS
50 \$ US	Facilités de crédit rotatif	0,796*	Décembre 2021	Décembre 2026	66	68
125 \$ US	Facilité de prêt à terme	1,0769**	Juillet 2021	Juin 2028	166	169

* Plus marge applicable basée sur une grille de prix incluse dans les facilités de crédit rotatif.

**Plus marge fixe de 1,725 %.

En 2023, la Société a modifié ses contrats de swap de taux d'intérêt et a remplacé ses dérivés d'intérêt LIBOR utilisés dans les relations de couverture des flux de trésorerie par des dérivés d'intérêt économiquement équivalents faisant référence au SOFR. Avant le passage du LIBOR au SOFR, le taux de swap fixe était de 0,872 % et de 1,125 % plus la marge applicable pour les facilités de crédit renouvelables et la facilité de prêt à terme, respectivement.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait augmenté la charge d'intérêt de six millions \$ et diminué la perte nette présentée aux autres éléments du résultat global d'approximativement huit millions \$. Pour une diminution de 1 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la charge d'intérêt et sur les autres éléments du résultat global.

20 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est d'assurer une liquidité et une flexibilité financière suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance organique et entreprendre des acquisitions rentables, tout en maintenant une approche prudente en matière de levier financier et de gestion du risque financier. La Société gère sa structure de capital et procède aux ajustements correspondants en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouvelles dettes, acquérir ou vendre des actifs, réduire le montant de la dette existante ou racheter des actions aux fins d'annulation.

Le capital de la Société est composé de la dette totale, qui comprend les obligations locatives, et des capitaux propres, qui comprennent le capital-actions. La principale mesure utilisée par la Société pour surveiller son capital est le ratio d'endettement, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 2,0 à 2,5 x. Le ratio d'endettement est défini comme la dette nette divisée par le BAIIA. La dette nette est la somme du total de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris la partie courante).

La Société utilise son capital pour financer ses besoins en fonds de roulement, ses dépenses en capital et ses acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à partir de ses flux de trésorerie générés en interne et de

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

ses facilités de crédit. Cependant, les futures acquisitions et les opportunités de croissance peuvent nécessiter de nouvelles sources de financement.

21 Transactions entre des parties liées

Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Salaires, rémunération et autres avantages	9	6
Rémunération fondée sur des actions	9	3
	18	9

Aux termes de leur contrat de travail respectif et dans l'hypothèse où un congédiement pour des motifs autres que renvoi justifié, maladie, invalidité permanente, décès ou démission se serait produit le 31 décembre 2023, les membres clés de la direction visés auraient eu le droit de recevoir d'éventuels paiements supplémentaires représentant environ 11 millions \$.

22 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemins de fer, le bois d'œuvre à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Les usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans 18 états américains. La Société exploite également un large réseau d'approvisionnement et de distribution à l'échelle nord-américaine.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client comme suit :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Canada	863	947
États-Unis	2 456	2 118
	3 319	3 065

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	1 571	1 227
Traverses de chemin de fer	828	750
Bois d'œuvre à usage résidentiel	645	744
Produits industriels	148	143
Bois traité sous pression	3 192	2 864
Billots et bois d'œuvre	127	201
	3 319	3 065

Les immobilisations corporelles, les actifs au titre du droit d'utilisation, les immobilisations incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit aux 31 décembre :

(Montants en millions de dollars canadiens)	2023	2022
Immobilisations corporelles		
Canada	246	204
États-Unis	660	551
	906	755
Actifs au titre du droit d'utilisation		
Canada	55	22
États-Unis	230	138
	285	160
Immobilisations incorporelles		
Canada	56	54
États-Unis	113	117
	169	171
Goodwill		
Canada	21	21
États-Unis	354	348
	375	369

23 Autres pertes, montant net

En 2023, une partie des installations de fabrication de la Société situées à Silver Springs, dans le Nevada, a été endommagée par un incendie. La valeur comptable nette de l'équipement de production et de la structure du bâtiment endommagés a été ramenée à néant. La Société a comptabilisé une dépréciation de ses immobilisations corporelles de neuf millions \$, sans effet de trésorerie, et des coûts de nettoyage de deux millions \$ ainsi qu'un recouvrement d'assurance d'un montant correspondant, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au titre des autres pertes, montant net. L'actif recouvrable aux termes de la police d'assurance a été comptabilisé dans les

Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023 et 2022

autres créances. La Société est actuellement en cours de discussion avec l'assureur pour le remboursement des pertes encourues en lien avec l'interruption des activités.

En 2023, la Société a fait l'objet d'un déversement de produits de préservation à l'une de ses installations et a comptabilisé une provision pour restauration de site et des frais de nettoyage environnementaux relatifs à l'incident s'élevant à sept millions \$, nets d'un recouvrement d'assurance de six millions \$. L'actif recouvrable aux termes de la police d'assurance a été comptabilisé dans les autres créances.

24 Événements postérieurs à la date de clôture

a) Le 26 janvier 2024, la Société a modifié et mis à jour la septième convention de crédit syndiquée amendée et mise à jour dans le but, entre autres, i) d'augmenter le montant disponible aux termes de la facilité de crédit rotatif non garantie pour le faire passer de 400 millions \$ US à 600 millions \$ US; ii) de séparer la facilité de crédit rotatif non garantie en deux tranches assorties des échéances suivantes : une tranche de 475 millions \$ US dont la date d'échéance est le 27 février 2028, et une tranche de 125 millions \$ US dont la date d'échéance est le 27 février 2026; et iii) d'augmenter le niveau requis du ratio de la dette nette sur le BAIIA pour le porter à 3,75:1.00. La convention de crédit syndiquée amendée inclut également un renouvellement de la disposition accordéon existante qui permet à la Société d'augmenter le montant jusqu'à concurrence de 300 millions \$ US, sous réserve de l'approbation des prêteurs.

b) Le 28 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire payable le 19 avril 2024 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 1^{er} avril 2024.

ANNEXE :

RAPPORT SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

Le 3 mai 2023, la Chambre du Parlement a adopté la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « loi »), qui établit des exigences de déclaration en matière de travail forcé et de travail des enfants pour les entreprises qui produisent, vendent ou distribuent des marchandises n'importe où, ou qui importent des marchandises au Canada, afin d'éliminer toute pratique de travail forcé et de travail des enfants. L'une des principales exigences de la loi est la soumission par l'entreprise d'un rapport annuel qui oblige l'entreprise à mener un processus de diligence raisonnable afin d'identifier tout risque potentiel de travail forcé et de travail des enfants tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise. Le rapport de chaque entreprise doit être approuvé par le conseil d'administration de l'entreprise et ensuite soumis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile au plus tard le 31 mai de chaque année.

Au cours de l'exercice 2023, Stella-Jones ou la (« Société ») a entrepris la mise en œuvre d'un cadre de diligence raisonnable en matière de droits de la personne. Le travail accompli en 2023 consistait en ce qui suit :

- La mise en œuvre d'une politique relative aux droits de la personne décrivant les engagements de la Société à respecter les droits de la personne. Voir l'alinéa 11(3)b).
- La réalisation d'une évaluation des risques liés aux droits de la personne visant les fournisseurs. Voir l'alinéa 11(3)c).
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un module de formation sur les droits de la personne. Voir l'alinéa 11(3)f).

Alinéa 11(3)a – Structure, activités commerciales et chaînes d'approvisionnement

Stella-Jones Inc., une entité constituée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, fabrique des produits en bois traité sous pression pour le marché nord-américain, en mettant l'accent sur les produits d'infrastructures. Elle fournit des poteaux en bois aux grandes sociétés de services publics d'électricité et entreprises de télécommunications du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants nord-américains de lignes de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées

commerciales. Stella-Jones fournit aussi des produits industriels, notamment du bois pour les ponts ferroviaires et les passages à niveau, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle vend à des détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. En 2023, le volume de production total pour tous ses produits s'est élevé à 112 millions de pieds cubes.

La Société exploite 45 usines de traitement du bois et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont réparties au Canada et aux États-Unis et sont appuyées par un vaste réseau de distribution. Au 31 décembre 2023, la société comptait 2 945 employés, dont 914 étaient situés au Canada.

La fibre de bois et les produits de préservation sont les principaux matériaux utilisés dans les processus de production. La fibre de bois est achetée principalement en Amérique du Nord dans le cadre de programmes gouvernementaux de vente de bois d'œuvre, dans des tenures forestières et auprès de propriétaires forestiers privés, de scieries et de producteurs de bois d'œuvre. Les produits de préservation proviennent d'Amérique du Nord et d'Europe, et les fournisseurs s'approvisionnent à l'étranger pour certaines composantes de produits.

En plus du parc de camions routiers géré par Stella-Jones, des tiers fournisseurs de services logistiques des États-Unis et du Canada sont utilisés à la fois en amont et en aval des procédés de fabrication.

Alinéa 11(3)b – Politiques et processus de diligence raisonnable

En 2023, Stella-Jones a mis en œuvre une nouvelle politique relative aux droits de la personne (la « Politique »). La Politique a été élaborée par une équipe interne d'employés représentant toutes les fonctions clés de l'entreprise et relève du premier vice-président et chef des ressources humaines. La Politique décrit l'engagement de Stella-Jones à respecter les principes enchâssés dans

les lois internationalement reconnues en matière de droits de la personne, y compris la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. La Politique interdit l'emploi de personnes en violation des lois locales applicables sur l'âge minimum, ainsi que le recours au travail forcé, à l'esclavage ou au travail résultant de la traite de personnes dans ses activités et dans sa chaîne d'approvisionnement.

La Politique a été approuvée par le conseil d'administration le 6 novembre 2023 et fera l'objet d'un examen annuel. La Politique est accessible au public sur le site Web de Stella-Jones et s'applique à tous les employés de Stella-Jones.

Lors de l'élaboration d'un processus de diligence raisonnable en matière de droits de la personne, plusieurs cadres ont été examinés, notamment le Guide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Ce cadre de diligence raisonnable en matière de droits de la personne appuie directement la stratégie ESG de Stella-Jones en ce qui concerne une chaîne d'approvisionnement responsable, y compris l'objectif de réaliser une évaluation de la diligence raisonnable en matière d'ESG de 25 % des fournisseurs de premier niveau¹ d'ici 2027.

L'évaluation des risques sur le plan des droits de la personne constitue un élément clé du cadre de diligence raisonnable. Cette évaluation a été menée à l'égard de 184 fournisseurs, ce qui correspond à 80 % des dépenses totales en matière d'approvisionnement de l'exercice précédent. Elle comprenait un examen documentaire de l'information accessible au public et des discussions ciblées sur les risques avec les équipes de l'approvisionnement, de la logistique, des ressources humaines et de l'exploitation de Stella-Jones. Un large éventail de sources a été utilisé pour l'examen documentaire, notamment :

- L'Atlas des risques sectoriels de S&P (*S&P Industry Risk Atlas*)
- Les Instruments d'orientation sur les droits de l'homme de l'Initiative financière des Nations Unies (*The United Nations Finance Initiative Human Rights Guidance Tools*)

- Les Principes pour l'investissement responsable (*PRI*)
- Les perspectives de BSR sur le développement durable (*BSR Sustainability Insights*) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- L'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (*PNUE*)
- La liste des marchandises produites par recours au travail forcé ou au travail des enfants dressée par le département du Travail des États-Unis (*U.S. Department of Labor List of Goods Produced by Child Labor or Forced Labor*)
- Les politiques et/ou codes de conduite des fournisseurs accessibles au public sur les sites Web d'entreprises

L'évaluation a permis d'identifier les domaines prioritaires nécessitant une future mobilisation des fournisseurs en matière de gestion des droits de la personne. Les résultats ont été examinés par le conseil d'administration de Stella-Jones.

Alinéa 11(3)c – Risques de recours au travail forcé ou au travail des enfants

Le processus d'évaluation des risques a révélé que les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants peuvent être présents à diverses étapes de la chaîne d'approvisionnement de la Société. Le travail forcé pourrait être un risque pour une petite partie de l'approvisionnement en fibre de bois dans le sud des États-Unis, où le travail des migrants est utilisé sur place. Les scieries et les terres à bois familiales à vocation religieuse peuvent également recourir au travail des enfants, dans la mesure permise par la Fair Labor Standards Act des États-Unis. La Politique de Stella-Jones traite de cette question en interdisant l'emploi de personnes en violation des lois locales applicables sur l'âge minimum.

Les tiers fournisseurs de services logistiques, en particulier ceux du sud de la Californie, qui ont recours au travail des migrants et dont les services sont obtenus par l'intermédiaire du marché au comptant, comportent un risque accru de recours au travail forcé. Les intrants provenant de la Chine, un endroit où le risque relatif au recours au travail des enfants et au travail forcé est élevé, se

trouvent dans la chaîne d'approvisionnement des produits de préservation et celle des accessoires de produits.

Le matériel mobile de grande dimension utilisé dans les installations de production peut être fabriqué à l'étranger, ce qui présente un risque limité. Enfin, le recours à des agences de recrutement de travailleurs temporaires ainsi qu'à des entreprises de construction qui font appel à des sous-traitants sur place représente un risque limité de travail des enfants ou de travail forcé.

Malgré ces risques, Stella-Jones n'a pas relevé de cas précis connus ou confirmés de recours au travail forcé ou au travail des enfants ou d'autres violations des droits de la personne dans sa chaîne d'approvisionnement. La prochaine étape du processus de diligence raisonnable consistera à prioriser la mobilisation des fournisseurs à l'égard des domaines de risque mentionnés précédemment afin d'examiner la question des contrôles et des mesures d'atténuation des risques.

Alinéa 11(3)d) – Mesures de remédiation

Stella-Jones n'a identifié aucun cas confirmé de recours au travail forcé ou au travail des enfants et, par conséquent, elle n'a pris aucune mesure de remédiation.

Alinéa 11(3)e) – Mesures de remédiation en cas de perte de revenus

Stella-Jones n'a identifié aucun cas confirmé de recours au travail forcé ou au travail des enfants et, par conséquent, elle n'a pris aucune mesure pour remédier aux pertes de revenu engendrées par des mesures prises par Stella-Jones.

Alinéa 11(3)f) – Formation

En 2023, Stella-Jones a élaboré et mis en œuvre une formation sur les droits de la personne, y compris le recours au travail des enfants et au travail forcé. La formation a été élaborée à l'interne et porte sur les sujets suivants :

- Les lois et les règlements applicables régissant les droits de la personne aux États-Unis et au Canada.
- Les éléments de la chaîne d'approvisionnement de la Société qui présentent des risques potentiels sur le plan des droits de la personne selon les résultats de l'évaluation des risques réalisée.

- Les différentes façons de signaler toute préoccupation ou violation connue des droits de la personne, y compris au moyen d'un outil de communication anonyme géré par un tiers.

La formation a été donnée à tous les employés salariés et sera donnée chaque année. Cette formation est devenue obligatoire pour les employés qui prennent des décisions de passation de marchés et d'achat.

Alinéa 11(3)g) – Évaluation de l'efficacité

Stella-Jones n'a pas encore pris de mesures pour évaluer l'efficacité de son processus de diligence raisonnable en matière de droits de la personne.

Attestation de la présidente du conseil d'administration

Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Katherine A. Lehman
Présidente du conseil d'administration
Le 28 février 2024



J'ai le pouvoir de lier Stella-Jones Inc.



INFORMATION SUR L'ACTION

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(non audités)

DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES¹

	2023	2022	2021	2020	2019
Haut — 52 semaines (\$)	84,63	50,90	54,09	47,37	48,28
Bas — 52 semaines (\$)	46,95	30,54	38,58	23,34	36,00
Cours de clôture (\$)	77,12	48,52	40,01	46,28	37,52
Volume total	31 771 617	41 242 642	43 453 116	47 590 783	41 236 241
Volume quotidien moyen	127 086	164 971	173 120	188 852	164 288

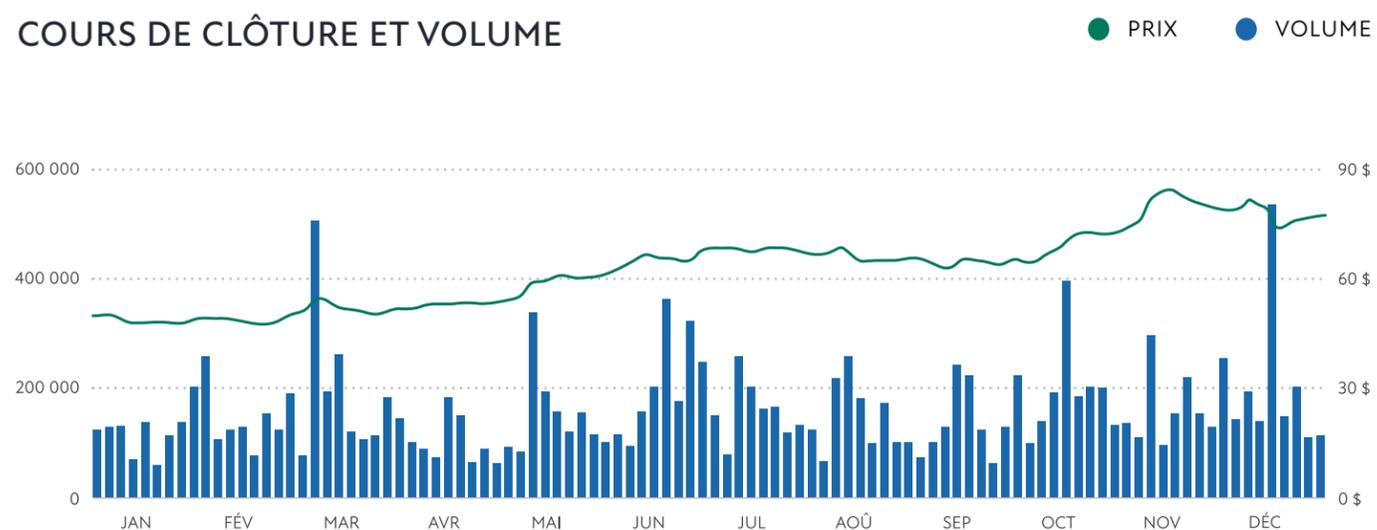
AUTRES STATISTIQUES

	2023	2022	2021	2020	2019
Dividendes sur les actions ordinaires (en millions de \$)	53	49	47	40	39
Dividende par action (\$)	0,92	0,80	0,72	0,60	0,56
Rendement du dividende (%)	1,2 %	1,6 %	1,8 %	1,3 %	1,5 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	57 963	61 421	65 002	67 260	68 761
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	57 969	61 421	65 002	67 264	68 768
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	56 867	59 116	63 773	66 187	67 467
Flottant (en milliers)	49 112	50 987	56 051	50 837	52 659
Capitalisation boursière (en millions de \$)	4 386	2 868	2 552	3 063	2 531
Valeur d'entreprise ² (en millions de \$)	5 702	3 809	3 286	3 669	3 136

¹ Selon les données provenant de la TSX.

² La valeur d'entreprise est définie comme la capitalisation boursière plus la dette à long terme, incluant la partie courante.

COURS DE CLÔTURE ET VOLUME



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Katherine A. Lehman
Présidente du conseil, Stella-Jones Inc.
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération
Administratrice depuis octobre 2016

Michelle Banik
Membre du comité de gouvernance et de nomination
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération
Administratrice depuis janvier 2024

Robert Coallier
Membre du comité d'audit
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération
Administrateur depuis janvier 2020

Anne E. Giardini
Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération
Administratrice depuis janvier 2021

Rhodri J. Harries
Membre du comité d'audit
Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité
Administrateur depuis mai 2020

Karen Laflamme
Présidente du comité d'audit
Membre du comité de gouvernance et de nomination
Administratrice depuis décembre 2018

James A. Manzi, Jr.
Président du comité des ressources humaines et de la rémunération
Membre du comité de gouvernance et de nomination
Administrateur depuis avril 2015

Douglas Muzyka
Président du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité
Membre du comité de gouvernance et de nomination
Administrateur depuis décembre 2019

Sara O'Brien
Membre du comité d'audit
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération
Administratrice depuis mai 2022

Simon Pelletier
Président du comité de gouvernance et de nomination
Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité
Administrateur depuis mai 2012

Éric Vachon
Président et chef de la direction de Stella-Jones Inc.
Administrateur depuis octobre 2019

ÉQUIPE DE DIRECTION

Éric Vachon
Président et chef de la direction Stella-Jones Inc.

Silvana Travaglini
Première vice-présidente et chef des finances
Stella-Jones Inc.

Richard Cuddihy
Premier vice-président et chef des ressources humaines
Stella-Jones Inc.

Ian Jones
Premier vice-président
Stella-Jones Inc.

Kevin Comerford
Premier vice-président, poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain
Stella-Jones Corporation

Patrick Kirkham
Premier vice-président, traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Marco Albanesi
Vice-président, développement corporatif et trésorerie
Stella-Jones Inc.

Joel Alexander
Vice-président, approvisionnement, pin jaune du Sud
Stella-Jones Corporation

Dean Anderson
Vice-président, ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics
Stella-Jones Corporation

Steve Bryant
Vice-président, exploitation des activités de pin jaune du Sud
Stella-Jones Corporation

Sylvain Couture
Vice-président, exploitation, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel de l'est du Canada
Stella-Jones Inc.

Jason Dallas
Vice-président, approvisionnement, traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Marcell Driessen
Vice-président, ressources humaines
Stella-Jones Corporation

Marla Eichenbaum
Vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire
Stella-Jones Inc.

Brian Grant
Vice-président, ventes et approvisionnement, bois d'œuvre à usage résidentiel, Canada
Stella-Jones Inc.

James Kenner
Vice-président, gestion du risque et conseiller juridique, activités d'exploitation américaines
Stella-Jones Corporation

Steve Larocque
Vice-président, technologies de l'information
Stella-Jones Inc.

Jeremy Meyer
Vice-président, ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics
Stella-Jones Corporation

Andy Morgan
Vice-président, exploitation, poteaux destinés aux sociétés de services publics (essences de l'Ouest)
Stella-Jones Corporation

Gordon Murray
Vice-président, recherche et développement
Stella-Jones Inc.

Glynn Pittman
Vice-président, exploitation, poteaux destinés aux sociétés de services publics (pin jaune du Sud)
Stella-Jones Corporation

Jim Raines
Vice-président, ventes globales de traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

Patrick Stark
Vice-président, environnement, santé et sécurité
Stella-Jones Corporation

Jon Younce
Vice-président, approvisionnement, poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain
Stella-Jones Corporation

David Whitted
Vice-président, opérations et planification de la production, traverses de chemin de fer
Stella-Jones Corporation

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES (ASSEMBLÉE EN MODE HYBRIDE)

8 Mai 2024 | 10h00, heure avancée de l'Est

VIA WEBDIFFUSION EN DIRECT À L'ADRESSE :

<https://web.lumiagm.com/499511552>
Mot de passe : stella2024

EN PRÉSENTIEL AU

1250, boul. René-Lévesque Ouest
bureau 3610, Montréal, QC, H3B 4W8

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Inscription : Bourse de Toronto
Symbole boursier : SJ
Premier appel public à l'épargne : 1994
Haut et bas du 1^{er} janvier au
31 décembre 2023 : 46,95 \$ / 84,63 \$
Cours de l'action en date
du 28 février 2024: 82,43 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation
au 31 décembre 2023 : 56 866 712

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage
de verser un dividende sur une base
trimestrielle, en se fondant sur la stratégie
d'affectation des capitaux de la Société.

Le 28 février 2024, le conseil
d'administration a déclaré un dividende
trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Dentons Cohen & Grigsby P.C.



Stella-Jones[®]

stella-jones.com